



LE COURRIER DE KINSHASA

300 FC/200 CFA

www.adiac-congo.com

N° 3034 - MERCREDI 4 OCTOBRE 2017



Le poste frontalier de Kasumbalesa

RECETTES PUBLIQUES

Campagne de vulgarisation des mesures urgentes pour améliorer la collecte

Bruno Tshibala a lancé officiellement le 3 octobre à Kinshasa la campagne de vulgarisation des vingt-huit mesures urgentes prises le 26 janvier 2016 visant à stabiliser et relancer l'économie RD-congolaise. Compte tenu du caractère varié desdites mesures qui touchent presque tous les secteurs de la vie nationale, il y a lieu, comme l'a indiqué le Premier ministre, d'y aller progressivement. La crainte de voir les effets de la

chute des cours des matières premières perdurer, avec le risque de saper les acquis de plusieurs années de stabilisation et de relance économique, recommande une application stricte desdites mesures qui portent, entre autres, sur la lutte contre la fraude fiscale et douanière, l'octroi des exonérations, la réduction des taxes à l'exportation de certains produits, etc.

Page 4

MONUSCO

Guterres met en garde contre de nouvelles coupes

Le secrétaire général de l'ONU, Antonio Guterres, met en garde contre de nouvelles coupes dans la mission des casques bleus déployés en République démocratique du Congo, où des élections restent incertaines, dans un rapport remis au Conseil de sécurité et obtenu lundi par l'AFP. De nouvelles réductions dans la force Monusco, la plus importante opération de paix de l'ONU menée avec quelque 18.000 hommes, pourraient ne plus lui permettre d'empêcher un effondrement du pays, indique-t-il dans cette étude stratégique de 27 pages sur l'engagement onusien.

Page 4



Des casques bleus en patrouille

ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

Le mouvement de grève persiste



L'entrée de l'Université de Kinshasa

Les professeurs d'Universités de la RDC ont décidé le 2 octobre, de poursuivre leur mouvement de grève. Par la voix de l'un de leurs mouvements syndicaux, le Syndicat des professeurs d'universités du Congo (SPUC), l'État congolais n'a toujours pas trouvé de solution à leurs revendications. Pour le secrétaire général de ce syndicat, David Lubo, il était anormal que « l'État congolais ne soit pas en mesure de payer les professeurs au taux budgétaire alors qu'il applique ce taux dans la perception des impôts et taxes ». Les professeurs reprochent au gouvernement un manque criant de volonté à répondre à leurs revendications.

Page 5

BLOCAGE DU PROCESSUS ÉLECTORAL

Jean-Claude Katende indexe Corneille Nangaa

Faisant un lien entre la non-organisation des élections dans le pays et les violations enregistrées des droits reconnus aux citoyens, le président de l'Association africaine de droits de l'homme pense que le président de la centrale électorale de la RDC serait l'une des personnalités contre laquelle il faut une mobilisation pour qu'elle soit frappée par les prochaines sanctions ciblées.

Dans ses pages d'opinions libres du 3 octobre, Me Jean Claude Katende indique que Corneille Nangaa « devra être tenu comptable de tous les Congolais qui sont arrêtés et ceux qui sont morts en rapport avec l'organisation des élections en RDC ».

Page 2

SANTÉ

Le plan pour le traitement du VIH expliqué aux partenaires

Le ministre de la Santé publique, le Dr Oly Ilunga, a expliqué en détails, en présence du représentant de l'OMS en RDC, le Dr Allarangar Yokouidé, le Plan d'urgence nationale pour l'accélération du traitement du VIH aux membres de la mission conjointe inter-institutions comprenant les parties prenantes impliquées dans la lutte contre la tuberculose et le VIH.

La mission constituée des partenaires des agences et organismes internationaux, à savoir CDC, Fonds mondial, Médecins sans frontières, OMS, ONUsida, Unicef, PEP-FAR, USAID séjourne en RDC depuis le 27 septembre. Leur mission prendra fin le vendredi 6 octobre. Le Plan d'urgence nationale pour l'accélération du traitement du VIH décrit les objectifs généraux et spécifiques, y compris le développement d'une prestation de services différenciée pour le VIH, la délégation de tâches, l'augmentation des sites de distribution communautaire pour les traitements antirétroviraux (TAR).

Il prend aussi en compte le renforcement de la chaîne d'approvisionnement et l'augmentation des tests de dépistage du VIH chez les patients atteints de la tuberculose. «*Notre plus grande bataille maintenant, c'est d'investir dans le système de santé pour le rendre plus efficace et plus efficace*», a indiqué le Dr Ilunga Kalenga, soulignant que l'approche TAR «*ne devrait plus être verticale, mais plutôt transversale, proche de la communauté et au chevet*

des malades». Selon lui, «*il est crucial d'accorder une attention particulière aux points et endroits où les malades sont pris en charge et où leurs dossiers médicaux sont mieux suivis*».

La question des fonds de la contrepartie nationale a été aussi évoquée par la délégation conjointe. Celle-ci a demandé au gouvernement d'honorer cet engagement. «*Un petit geste à poser par les autorités de la RDC pour le compte de la contrepartie nationale serait le bienvenu pour permettre une contribution financière significative de la part des partenaires techniques et financiers de la RDC dans la lutte contre le VIH et la tuberculose*», a plaidé pour sa part le Dr Meg Doherty, coordonnatrice de l'unité traitement VIH et soins au département VIH-sida à l'OMS (Genève).

La présence de la mission conjointe inter-institution au pays tombe à point nommé car elle offre une opportunité pour intensifier le plaidoyer auprès de toutes les parties prenantes gouvernement et partenaires pour mobiliser des ressources financières additionnelles dans le cadre du plan de rattrapage d'urgence pour une réponse efficace au VIH et à l'accès au traitement en RDC. Après Kinshasa, cette délégation se rendra aussi à Matadi pour voir comment s'organise la riposte avec les experts nationaux et provinciaux du Programme national de la lutte contre le Sida (PNLS) et ceux du Programme national de la lutte contre la tuberculose avec l'appui des partenaires susmentionnés.

Aline Nzuzi

BLOCAGE DU PROCESSUS ÉLECTORAL

Jean-Claude Katende indexe Corneille Nangaa

Faisant un lien entre la non-organisation des élections dans le pays et les violations enregistrées des droits reconnus aux citoyens, le président de l'Association africaine de droits de l'homme (Asadho) a pensé que le président de la centrale électorale de la RDC serait l'une des personnalités contre laquelle il fallait une mobilisation pour qu'elle soit frappée par les prochaines sanctions ciblées.



Jean-Claude Katende

Dans ses pages d'opinions libres du 3 octobre, le président de l'Asadho, Me Jean Claude Katende, a indiqué que le président de la Ceni, Corneille Nangaa, «*devra être tenu comptable de tous les Congolais qui sont arrêtés et ceux qui sont morts en rapport avec l'organisation des élections en RDC*».

Pour ce juriste, en effet, le lien entre les tergiversations de la

centrale électorale relativement à l'organisation des élections et les atteintes aux droits fondamentaux des Congolais qui réclament lesdites élections était facile à établir. «*Monsieur Nangaa est au centre de tous ces abus à cause de son manque d'indépendance et à cause des accointances avec la majorité au pouvoir*», a souligné le président de l'Asadho. De



Corneille Nangaa

l'avis de Me Jean-Claude Katende, qui soutient que Corneille Nangaa jouait le jeu de la majorité présidentielle, «*refuser de publier le calendrier électoral malgré les appels des Congolais et de la communauté internationale contribue énormément à la crispation de la situation politique et à la violation des droits électoraux des Congolais*».

Lucien Dianzenza

SUD-KIVU

Accès limité du personnel du HCR au camp des réfugiés de Lusenda

Dans un communiqué rendu public par le département médias du HCR, cette institution onusienne spécialisée dans la protection des réfugiés fait savoir qu'à la suite des combats dans la zone de Mboko dans le territoire de Fizi au Sud-Kivu, le personnel du HCR ne sait plus accéder au camp des réfugiés de Lusenda Fizi depuis le 24 septembre.

Le camp Lusenda Fizi héberge près de 30.000 réfugiés burundais. Face à cette insécurité due aux combats entre les forces gouvernementales et les milices mai-mai Yakotumba, le HCR lance un appel à toutes les parties en conflit dans les territoires de Fizi et Uvira dans la province du Sud-Kivu à respecter le caractère civil et humanitaire de l'asile dans tous les sites des réfugiés. Selon les réfugiés de Lusenda, la situation dans le camp demeure calme. Toutefois, ils sont inquiets quant aux possibles effets collatéraux du

conflit et aux stocks de vivres qui s'amenuisent.

Un nombre très réduit de partenaires humanitaires demeure à Lusenda pour assurer, en particulier, une aide médicale d'urgence. Cependant, la situation humanitaire dans le camp, y compris les besoins alimentaires et médicaux, devient de plus en plus préoccupante. Ann Encontre, représentante régionale du HCR plaide pour le respect du droit international afin de permettre au personnel du HCR d'accéder aux réfugiés. «*Il est essentiel d'assurer un ac-*

cess aux travailleurs et à l'assistance humanitaires. Nous appelons au respect du droit international humanitaire et à l'accès humanitaire sans entrave», a-t-elle dit.

Les combats au Sud-Kivu vont également retarder la relocalisation de près de 2500 réfugiés burundais regroupés dans des conditions précaires proche de la base de Monusco à Kamanyola depuis le 15 septembre. Lors d'un affrontement avec les forces armées qui ont tiré dans la foule, 39 réfugiés étaient morts. À la requête des autorités nationales, le HCR envisageait de transférer ce groupe sur un autre site. À l'heure actuelle, les conditions de sécurité ne permettent pas la mise en œuvre de cette option.

A.Nz.

ADIAC

Le courrier de Kinshasa, une publication de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse
Secrétariat : Raïssa Angombo

RÉDACTIONS

Directeur des rédactions : Émile Gankama
Assistante : Leslie Kanga
Photothèque : Sandra Ignamout

Secrétariat des rédactions : Clotilde Ibara, Jean Kodila

Rewriting : Arnaud Bienvenu Zodialo, Norbert Biembedi, François Ansi

RÉDACTION DE KINSHASA

Directeur de l'Agence : Ange Pongault
Chef d'agence : Nana Londole
Rédacteur en chef : Jules Tambwe Itagali-Coordonnateur : Alain Diasso
Économie : Laurent Essolomwa, Gypsie Oïssa
Société : Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi
Culture : Nioni MAssela
Sports : Martin Enyimo
Relations publiques : Adrienne Londole
Comptabilité et administration : Lino-Lukombo

Caisse : Blandine Kalonji
Distribution et vente : Jean Lesly Goga
Bureau de Kinshasa : 4, Avenue du port, immeuble Forescom, 1er niveau, commune de la Gombe - Kinshasa / RDC
Tél. (+243) 015 166 200

RÉDACTION DE BRAZZAVILLE

Rédacteurs en chef : Guy-Gervais Kitina, Thierry Nougou
Service Société : Parfait Wilfried Douniama (chef de service) Guillaume Ondzé, Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko
Service Politique : Roger Ngombé (chef de service), Jean Jacques Koubemba, Firmin Oyé

Service Économie : Quentin Loubou, Fiacre Kombo, Lopelle Mboussa Gassia
Service International : Nestor N'Campoula (chef de service), Yvette Reine Nzaba, Josiane Mambou Loukoulou, Rock Ngassakys

Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de service), Rosalie Bindika
Service Sport : James Golden Eloué (chef de service), Rominique Nerplat Makaya

ÉDITION DU SAMEDI :

Meryll Mezath (Rédactrice en chef), Duryl Emilia Gankama, Josiane Mambou Loukoulou

RÉDACTION DE POINTE-NOIRE

Rédacteur en chef : Faustin Akono

Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki, Prosper Mabonzo, Séverin Ibara Commercial : Mélaïne Eta
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikoumat : Immeuble Les Palmiers (à côté de la Radio-Congo Pointe-Noire). Tél. (+242) 06 963 31 34

MAQUETTE

Eudes Banzouzi (chef de service)
Cyriaque Brice Zoba, Mesmin Boussa, Stanislas Okassou, Jeff Tamaff.

INTERNATIONAL

Directrice : Bénédicte de Capèle
Adjoint à la direction : Christian Balende
Rédaction : Camille Delourme, Noël Ndong, Marie-Alfred Ngoma, Lucien Mpama, Dani Ndungidi.

ADMINISTRATION ET FINANCES

Directrice : Lydie Pongault
Secrétariat : Armelle Mounzeo
Chef de service : Abira Kiobi
Suivi des fournisseurs : Comptabilisation des ventes, suivi des annonces : Wilson Gakosso
Personnel et paie : Stocks : Arcade Bikondi
Caisse principale : Sorrelle Oba

PUBLICITÉ ET DIFFUSION

Coordnatrice, Relations publiques :

Adrienne Londole
Assistante commerciale : Hortensia Olabouré
Commercial Brazzaville : Rodrigue Ongagna

Commercial Pointe-Noire : Mélaïne Eta Anto
Diffusion de Brazzaville : Brice Tsébé, Irin Maouakani

Diffusion Kinshasa : Adrienne Londole.
Diffusion Pointe-Noire : Bob Sorel Moumbelélé Ngonzo

TRAVAUX ET PROJETS

Directeur : Gérard Ebami Sala

INTENDANCE

Assistante : Sylvia Addhas

DIRECTION TECHNIQUE (INFORMATIQUE ET IMPRIMERIE)

Directeur : Emmanuel Mbengué
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou
Directeur adjoint : Guillaume Pigasse
Assistante : Marlaine Angombo

IMPRIMERIE

Gestion des ressources humaines : Martial Mombongo
Chef de service préresse : Eudes Banzouzi
Gestion des stocks : Elvy Bombete
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo

Tél. : (+242) 05 629 1317
eMail : imp-bc@adiac-congo.com

INFORMATIQUE

Directeur adjoint : Abdoul Kader Kouyate
Narcisse Ofoulou Tsamaka (chef de service), Darel Ongara, Myck Mienet Mehdi, Mbenguet Okandzé

LIBRAIRIE BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Émilie Moundako Éyala (chef de service), Eustel Chrispain Stevy Oba, Nely Carole Biantomba, Epiphanie Mozali
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo

GALERIE CONGO BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Chef de service : Maurin Jonathan Mobassi.
Astrid Balimba, Magloire NZONZI B.

ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale
www.lesdepechesdebrazzaville.com
Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo /
Tél. : (+242) 05 532.01.09
Président : Jean-Paul Pigasse
Directrice générale : Bénédicte de Capèle
Secrétaire général : Ange Pongault

INTERVIEW

Jerry Dilan Dilama : « *Le respect de la Constitution est le schéma idéal de sortie de crise* »

Juriste et analyste politique établi en France, Jerry Dilama ne rate pas une seule occasion pour participer au débat politique dans son pays apportant ses idées. Du « passeportgate » à la dernière intervention de Joseph Kabila à l'ONU en passant par le vote électronique et d'autres dossiers d'actualité, il livre sa lecture des faits en toute indépendance d'esprit sans détours ni euphémismes.

Le Courrier de Kinshasa : Sur la tribune de la 72e session ordinaire de l'ONU, Joseph Kabila a réaffirmé l'irréversibilité des élections sans toutefois avancer une date. Qu'en dites-vous ?

Jerry Dilan Dilama : Le président de la République a indiqué que « le cap vers des élections crédibles, transparentes et apaisées est définitivement fixé » et que « la marche dans cette direction est irréversible ». Ce n'est pas la première fois qu'il tient ce genre de discours. S'il s'est félicité de l'enrôlement de 42 millions d'électeurs sur une prévision initiale fixée à 45 millions, il n'a cependant pas avancé une quelconque date quant à l'organisation effective des élections. Aujourd'hui, le pouvoir en place parle d'un calendrier réaliste. Cette option prouve à quel niveau l'actuelle majorité s'attache au pouvoir et ne pense surtout pas à le quitter. Qu'est ce qu'un calendrier réaliste ? Elle est seule à savoir ce qu'il en retourne. En plus, Joseph Kabila n'a donné aucune indication sur son avenir politique, alors même que la Constitution et l'accord de la Saint-Sylvestre sont catégoriques sur ce point : pas de troisième mandat pour lui. Autre signe tendant à démontrer que Joseph Kabila ne compte pas quitter le pouvoir de si tôt, c'est le fait de faire appel à la réduction des effectifs de la Monusco. Cette demande sonne très mal parce que très maladroite. Lorsqu'on connaît, en effet, la situation sécuritaire dans l'ensemble des territoires de notre pays, il y a de quoi s'interroger sur l'implication directe ou indirecte de nos dirigeants politiques dans la désorganisation du pays avec, à la clé, une crise humanitaire sans précédent dans le Grand Kasai. En cas des violations des droits de l'homme, la Monusco pourrait apparaître



comme un témoin gênant. Ceci explique donc cela...

L.C.K : Croyez-vous sincèrement à l'organisation d'ici fin décembre des élections en RDC conformément à l'accord du 31 décembre ?

J.D.D : La classe politique congolaise ne facilite pas les choses, l'opposition comme le pouvoir sont loin de se préoccuper du vrai problème des Congolais et sont dépourvus du bon sens. Objectivement, nonobstant les contraintes financières, les conditions matérielles rendront impossible l'organisation des élections même présidentielle seulement au 31 décembre 2017. En revanche, une telle perspective ne pourrait se concrétiser que si le président Kabila comprend que le temps est déjà consommé pour lui, et qu'il doit de facto rendre le tablier en bon citoyen civilisé.

L.C.K : La Ceni propose le vote électronique qui serait moins coûteux en lieu et place du vote manuel traditionnel pour les prochains scrutins...

J.D.D : Une équipe de chercheurs, conduite par Rop Gonggrijp et Willem-Jan Hengveld, a réalisé une étude sur le fonctionnement de la machine par le vote électronique et a conclu : « N'importe qui, ayant un accès bref aux périphériques à n'importe quel moment avant une élection, peut obtenir un contrôle complet et pratiquement indétectable des résultats de l'élection. Le développeur de logiciels Groenendaal a été récemment utilisé dans environ 90 % des votes néerlandais.

Nedap prévient que « tout peut être manipulé » mais que « c'est bien plus difficile qu'avec des bulletins papier ». La mort suspecte et non encore élucidée de Chris Msando en dit long. À quelques jours du scrutin du 8 août 2017, le directeur informatique de l'IEBC a été enlevé, torturé, puis brutalement assassiné alors qu'il venait d'opérer les dernières vérifications du système informatique d'identification des électeurs, de centralisation et de transmission des résultats. Les élections annulées par la juridiction supérieure du Kenya peuvent justifier la sordide intention de l'équipe dirigeante actuelle au Kenya. Feu Msando était gênant pour elle. Son assassinat a plané le doute sur les urnes. Au regard de toutes les tractations liées à l'organisation des élections en RDC, l'objectivité des résultats pourrait être sujette à caution dans le vote électronique surtout quand on connaît la facilité avec laquelle l'on peut tripatouiller les résultats.

L.C.K : Le gouvernement a décidé d'invalider, d'ici le 14 janvier 2018, les passeports semi-biométriques au profit des passeports biométriques. Comment réagissez-vous à cela ?

J.D.D : Face aux échéances électorales à venir dans notre pays, une telle mesure, au plan politique, peut être un instrument pour anéantir des adversaires politiques en portant atteinte à leur liberté d'aller-retour. Les raisons d'ordre financier peuvent aussi justifier une telle décision à mon sens hâtive et inappropriée. En 2017, l'agence Reu-

ters a révélé un scandale sur des passeports biométriques congolais. D'après les conclusions de cette agence, ces passeports étaient au cœur d'un business très lucratif pour des proches du président Joseph Kabila car, sur les 185 dollars du prix du passeport, le gouvernement congolais n'en percevait que 65 dollars. Il s'est avéré qu'une société basée en Belgique et une autre aux Émirats arabes unis contrôlées par quelques hommes du sé-rail présidentiel percevaient la majorité des revenus estimés à plusieurs millions de dollars car, chaque année, la RDC délivre entre 2 à 3 millions de passeports. Et contrairement à ce que le ministre des Médias et Porte-parole du gouvernement a laissé entendre, à savoir que le passeport biométrique imposé par l'Organisation de l'aviation civile internationale est obligatoire pour l'ensemble des pays membres, il est à noter que la transition vers les passeports électroniques devrait être achevée en décembre 2015. En revanche, le DOC9303 n'oblige pas les États membres d'émettre des passeports biométriques mais seulement des passeports lisibles à la machine.

L.C.K : Le Rassemblement de l'opposition veut d'une « transition sans Kabila » avec une personnalité consensuelle à sa tête. Un tel schéma a-t-il des chances d'aboutir ?

J.D.D : Seule la pression internationale pourra plier Joseph Kabila. Je ne crois pas à cette opposition congolaise désorganisée au plan interne, évoluant souvent en ordre dispersé et incapable de parvenir au résultat pour l'intérêt général de la République. Toutefois, cette formule paraît irréaliste en ce moment sauf si le peuple ou la communauté internationale décide de mettre définitivement fin au régime politique actuel en RDC. À défaut, je pense que Joseph Kabila restera toujours en poste même au-delà de décembre 2017. Il est notamment couvert par l'arrêt de la Cour constitutionnelle rendu public le 11 mai 2016 au sujet de l'interprétation de l'article 70 de la Constitution. Bien plus, la Constitution rend aberrante toute idée consistant à penser à une transition qui révoquerait le président en exercice. En fait comme en droit, le slogan « Transi-

tion sans Joseph Kabila » viole manifestement la Constitution en ce sens qu'il est acté que « le président de la République reste en fonction jusqu'à l'installation effective du nouveau président élu ».

L.C.K : Quel est d'après-vous le schéma idéal pour une sortie de crise en RDC ?

J.D.D : Le schéma idéal, c'est le respect de la Constitution. À ce jour, la sortie de la crise dans notre pays tourne autour de la personne de M. Kabila. C'est identiquement la même histoire qui se répète comme à l'époque du feu maréchal Mobutu, ce que personnellement, je ne souhaite pas pour lui. Il est encore très jeune et a tout intérêt à voir les choses autrement. Le drame est qu'il est amadoué par un groupe d'individus spécialisés dans l'accompagnement des responsables politiques vers une fin de règne désastreuse.

L.C.K : Que pensez-vous de l'idée d'un troisième dialogue politique ?

J.D.D : Nous sommes dans une démocratie. Le dialogue est un principe et un mode civilisé pour régler nos différends. Malheureusement, dans notre pays, il est devenu une arme de manipulation, un moyen de fraude. Je pense que le dialogue sert à régler le conflit ou un différend entre les personnes qui sont avant tout de « bonne foi ». Mais il ne s'agit pas de dialoguer pour justifier et organiser la tricherie. Je ne pense pas qu'il soit encore idéal de dialoguer dans le contexte politique actuel où les jeux sont clairs.

L.C.K : La rue peut-elle aussi changer la donne politique en RDC ?

J.D.D : Ceux qui pensent recourir à cette voie en application de l'article 64 de la Constitution n'ont pas du tout tort. Notre pays est par terre, le peuple congolais n'est pas respecté dans son propre pays. Il est humilié par ses propres dirigeants. En appliquant la théorie du choc à la solution, on comprend que le gouvernement n'a pas l'intention de créer un climat de paix et de liberté mais, au contraire, veut davantage contrôler la vie de ses « sujets », restreindre les libertés, et imposer à la fin un état d'urgence. D'où, je pense que l'usage de l'article 64 serait l'ultime recours pour sauver la patrie.

Alain Diasso

RECETTES PUBLIQUES

Campagne de vulgarisation des mesures urgentes pour améliorer la collecte

Le Premier ministre, Bruno Tshibala, a lancé officiellement le 3 octobre à Kinshasa la campagne de vulgarisation des vingt-huit mesures urgentes prises le 26 janvier 2016 visant à stabiliser et relancer l'économie RD-congolaise.

Depuis que l'exécutif national avait publié officiellement vingt-huit mesures urgentes pour la stabilisation et la relance économique de la RDC consécutives à la chute des cours des matières premières, les choses n'ont pas beaucoup évolué. Lesdites mesures n'ont pas connu un début d'exécution à la hauteur des espérances ainsi suscitées. Aujourd'hui plus qu'hier, l'urgence de les mettre en pratique s'impose au regard de la situation économique délétère que connaît actuellement le pays exacerbée par les incertitudes politiques liées à la non-organisation des élections dans les délais constitutionnels. Le comité de pilotage mis en place pour étudier en profondeur la possibilité de leur mise en œuvre continue à tergiverser alors que le temps



Bruno Tshibala lors de la conférence de presse

presse. Du simple discours, il faut maintenant passer à l'acte.

C'est non sans raison que le chef de l'exécutif national, Bruno Tshibala, a lancé mardi à la primature la campagne de vulgarisation des mesures urgentes pour améliorer la collecte des recettes publiques. Il s'agit d'expliquer, ou mieux de sensibiliser tous les intervenants du secteur socioéconomique sur la portée de ces mesures dont l'application sans faille est de nature à

remettre l'économie du pays sur orbite. Pour rappel, les vingt-huit mesures susdites annoncées le 26 janvier 2016 au cours de la 8e réunion extraordinaire du conseil des ministres a des objectifs variés. Elles visent non seulement à accroître les ressources financières mais aussi à améliorer la qualité de la dépense et à mettre en œuvre les réformes structurelles à impact rapide. Compte tenu du caractère varié desdites mesures qui touchent presque tous les sec-

teurs de la vie nationale, il y a lieu, comme l'a indiqué Bruno Tshibala, d'y aller progressivement, étape par étape.

La crainte de voir les effets de la chute des cours des matières premières perdurer, avec le risque de saper les acquis de plusieurs années de stabilisation et de relance économique et d'alimenter les incertitudes et les tensions économiques et sociales, recommande une application stricte des 28 mesures économiques urgentes. Sinon les tendances de 2016

pourront ressurgir et impacter négativement la vie économique du pays.

Ces mesures portent sur la lutte contre la fraude fiscale et douanière dans les secteurs économiques, des télécommunications et des transports par la constitution d'équipes mixtes à cette fin, l'évaluation et l'audit des contrats d'amodiation et de partenariat conclus avec les sociétés minières de l'État. Elles se traduiront également par plus de rigueur dans l'octroi des exonérations, la réduction des taxes à l'exportation de certains produits, l'encadrement des principaux centres d'ordonnement du pays, le contrôle accru dans le secteur des transports, la stricte application de la limitation du nombre des services opérant aux frontières, le marquage moléculaire du carburant, le renforcement du contrôle des Sim box et l'autorisation donnée à l'Autorité de régulation de la poste et des télécommunications du Congo (ARPTC) de signer des contrats de partenariat avec des sociétés spécialisées.

Alain Diasso

RD-CONGO

Guterres met en garde contre de nouvelles coupes dans la mission de l'ONU

Le secrétaire général de l'ONU, Antonio Guterres, met en garde contre de nouvelles coupes dans la mission des casques bleus déployés en République démocratique du Congo, où des élections restent incertaines, dans un rapport remis au Conseil de sécurité et obtenu lundi par l'AFP.

De nouvelles réductions dans la force Monusco, la plus importante opération de paix de l'ONU menée avec quelque 18.000 hommes, pourraient ne plus lui permettre d'empêcher un effondrement du pays, indique-t-il dans cette étude stratégique de 27 pages sur l'engagement onusien. Sous la pression

des États-Unis, le Conseil de sécurité avait en mars décidé de réduire les effectifs de la Monusco de 2.000 hommes. Les 15 membres du Conseil doivent tenir la semaine prochaine une réunion sur la RD Congo. «*J'ai confiance dans l'efficacité des changements en cours au sein de la Monusco. Mais les États-membres devraient être prudents en cas de nouvelles coupes budgétaires dans cette mission car elles pourraient compromettre sa capacité à remplir ses obligations principales*», écrit le patron de l'ONU. «*Le but ultime de la Monusco est d'empêcher l'effondrement de la RD Congo qui menace-*

rait la stabilité régionale et internationale», ajoute-t-il. Des élections pourraient ouvrir la porte à des réductions d'effectifs, voire même à la fin de la mission après 17 ans de présence des casques bleus dans le pays, estime aussi dans son rapport Antonio Guterres. Lors de l'Assemblée générale de l'ONU en septembre, le président congolais Joseph Kabila avait assuré que le cap vers des élections était «*définitivement fixé*» et souligné que les casques bleus ne pouvaient rester «*indéfiniment*» dans son pays. Mais aucun calendrier électoral n'a été encore rendu public alors qu'en vertu d'un accord politique conclu en décembre 2016, la RD Congo est tenue d'organiser des élections présidentielle, législatives et provinciales d'ici au 31 décembre 2017. Le second mandat de cinq ans de Joseph Kabila est expiré officiellement depuis le 20 décembre 2016 et la Constitution lui interdit de se représenter. Beaucoup d'experts doutent cependant de la possibilité de tenir des élections dans les délais impartis. Plusieurs éléments aggravent la crise politique en RDC, pivot instable de l'Afrique centrale avec ses neuf frontières, 2,3 millions de km², quelque 70 millions d'habitants, 3,8 millions de déplacés internes et 500.000 réfugiés du Rwanda, du Burundi, du Soudan du Sud et de Centrafrique. Parmi eux, des groupes armés sont toujours actifs dans l'est frontalier du Sud-Soudan, de l'Ouganda, du Rwanda et du Burundi, tandis que l'ONU a enregistré récemment «*une augmentation importante*» des violations des droits de l'homme.

NORD-KIVU

Seize miliciens tués dans des combats avec l'armée

Seize miliciens ont été tués dans d'intenses combats qui opposent depuis vendredi l'armée congolaise à des milices dans une localité du Nord-Kivu, dans l'est de la République démocratique du Congo, a-t-on appris lundi de source militaire.

«*Les combats se sont intensifiés depuis vendredi avec des attaques des rebelles au cours desquelles quatre ont été tués. Hier (dimanche), les Fardc (Forces armées de la RDC) en ont tué sept autres et aujourd'hui (lundi), nous avons récupéré déjà cinq corps de Mai-Mai*», a déclaré à l'AFP le lieutenant Jules Tshikudi, l'un des porte-parole de l'armée dans la région. Les combats se déroulent dans la localité de Kipese, dans le territoire de Lubero. «*En ce moment, la situation est sous contrôle*», a indiqué l'officier. Le territoire de Lubero est situé à 300 km au nord de Goma (capitale du Nord-Kivu), dans une zone où se trouvent plusieurs groupes armés congolais et étrangers qui s'y affrontent depuis plus de vingt ans.

Les Mai-Mai sont des groupes «*d'autodéfense*» constitués sur une base essentiellement ethnique. Pendant la deuxième guerre du Congo (1998-2003), nombre de ces groupes ont été armés par le pouvoir pour lutter contre des combattants ougandais et rwandais. Certains n'ont jamais désarmé. Depuis le début de l'année, ces miliciens attaquent régulièrement les positions de l'armée congolaise dans le Nord-Kivu et dans la province voisine du Sud-Kivu.



Le secrétaire général de l'ONU, Antonio Guterres

AFP

AFP

PAIEMENTS SANS CASH

Les banques face à la pression des télécoms

Depuis quelques années, les deux acteurs du système financier congolais se livrent une bataille acharnée pour le contrôle du très juteux marché du paiement mobile.

En dépit d'une percée des télécoms dans un secteur bien au-delà de leur objet social, les banques multiplient les initiatives pour résister aux opérateurs de téléphonie mobile. Eco Bank, une institution bancaire panafricaine présente dans 36 pays, vient de lancer le service MVisa. Pour rappel, le Groupe Eco Bank Transnational Incorporated (la maison mère) créé en 1988 à Lomé (Togo) dispose d'une filiale en RDC.

Selon les informations en notre possession, Eco Bank a lancé le mécanisme de paiement sans cash en partenariat avec Visa. On présente le nouveau service comme le fruit d'une alliance stratégique qui

permet de promouvoir une forme de collaboration opérationnelle transfrontalière. Au-delà, les gains sont énormes. En effet, les clients peuvent recourir à leur téléphone mobile pour accéder directement aux fonds dans leurs comptes bancaires. Ce service est approprié également pour les paiements de type personne à commerçant ou de particulier à particulier.

Pour certains analystes, MVisa est un service qui va permettre d'accélérer le commerce numérique. Par ailleurs, il offre les solutions durables à certains problèmes récurrents dans l'utilisation des terminaux de paiement électronique classiques : coût de l'installation, alimentation électrique et connectivité Internet. Eco bank MVisa Solutions va permettre aux clients de cette banque d'envoyer de l'argent instantanément à tout titulaire d'une carte Visa par-

tout dans le monde. L'impact sera ressenti par les Africains de la diaspora qui effectueront désormais des transferts d'argent rapides et sécurisés à d'autres détenteurs vivant dans leur pays d'origine.

Banques et télécoms entre rivalité et partenariat stratégique

Une telle initiative a l'avantage d'encourager les africains bancarisés et non bancarisés à accéder aux services financiers. Le rapprochement entre le secteur bancaire et les télécoms est perçu comme un moyen d'accélérer la transformation numérique de la région, grâce aux avantages indiscutables du réseau mobile mondial. Même en RDC, un engouement est perçu pour les services de paiement électronique. Le pays est passé graduellement d'un système financier rudimentaire dominé par les banques à un sys-

tème plus sophistiqué dominé par les marchés.

Dans cette nouvelle vague, les poids lourds de téléphonie mobile du pays ont développé pour leur compte des services de paiement mobile (mobile money), représentant ainsi des rivales impitoyables pour le secteur bancaire. Ils recrutent les clients potentiels dans leurs plates-formes bien plus fournies que celles des banques. Se basant sur ce principe, Airtel qui fut le pionnier du mobile money en RDC compte actuellement plus de 4 millions d'abonnés et donc plus de 4 millions de clients potentiels. Ce qui revient à dire que les télécoms ont une couverture bien plus large et surtout une capacité d'atteindre plus facilement leurs clients partout sur l'étendue du territoire national.

Du côté des banques, il faut faire remarquer la percée de l'offre bancaire grâce au

mobile banking. Cette alternative appuie les efforts de bancarisation rapide de la population congolaise. La principale cible des banques est les fonctionnaires et agents de l'État. Raw Bank est parmi les banques pionnières à proposer ce type de service aux commerçants dès 2006. Eco Bank fait partie des groupes panafricains ayant intégré le marché bancaire congolais, diversifiant davantage l'offre du système financier. L'avènement du paiement électronique reste ainsi un moment fort dans le développement du système financier, mais il faut relativiser son impact réel sur le secteur. En effet, le pays est encore loin d'avoir atteint une masse critique suffisante, renseignement diverses études. Des efforts doivent se poursuivre pour convaincre la majorité des Congolais encore peu réceptifs sur cette innovation. Rien n'est encore gagné.

Laurent Essolomwa

ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

Le mouvement de grève persiste

Les professeurs reprochent au gouvernement le manque de volonté de répondre à leurs revendications.

Les professeurs d'universités de la RDC ont décidé, le 2 octobre, de poursuivre leur mouvement de grève. Par la voix de l'un de leurs mouvements syndicaux, le Syndicat des professeurs d'universités du Congo (SPUC), l'État congolais n'a toujours pas trouvé de solution aux revendications des professeurs. Pour le secrétaire général de ce syndicat, David Lubo, il était anormal que « l'État congolais ne soit pas en mesure de payer les professeurs au taux budgétaire alors qu'il applique ce taux dans la perception des impôts et taxes ».

Les professeurs, note-t-on, réclament le paiement de leur salaire au taux du jour de 1 600 francs congolais (FC) pour un dollar américain (USD), alors que maintenant, ils sont payés au taux de 920 FC pour 1USD. « Les taxes et impôts sont perçus au taux de 1 600 FC, ce qu'on appelle le francs fiscal. Mais de quel droit le gouvernement, qui perçoit les impôts et taxes au taux de 1 600 FC, doit nous

payer au taux de 920FC ? », s'est interrogé David Lubo sur les ondes de radioakpi.net.

Des solutions seraient en vue. De l'autre côté, on indique que le ministre de l'Enseignement supérieur et universitaire (ESU), Steve Mbikayi, vient de présider, le 3 octobre, une réunion préparatoire des négociations des professeurs avec le gouvernement. La rencontre a mis autour du ministre tous les présidents des associations des professeurs des établissements de l'enseignement supérieur.

Selon des sources proches du ministère de l'ESU, ensemble, ils ont défini le format et autres préalables pour les représentants des professeurs aux négociations prévues avec le gouvernement par le Premier ministre. Cette démarche, note-t-on, a été proposée par le ministre Steve Mbikayi et adoptée au dernier conseil des ministres présidé par le chef de l'État. Saluant la bonne foi des professeurs, Steve Mbikayi leur a aussi rassuré de la bonne foi du gouvernement, qui tient à répondre à certaines revendications légitimes de ces enseignants du supérieur.

Lucien Dianzenza



LE COURRIER DE KINSHASA

www.lesdepechesdebrazzaville.com

BON PLAN!

RECRUTEMENT

Distribuez nos produits & Gagnez de l'argent

FILLES JEUNES ET DYNAMIQUES rejoignez notre équipe marketing

+243.856.43.6723

immeuble ex FORESCOM, 1er niveau
Avenue des Douanes n°4
Kinshasa, Gombe - RDC

PORTRAIT

Tina Lobondi, designer et humanitaire dans l'âme

La créatrice de mode et fondatrice de la marque de vêtements « Tina Lobondi » ainsi que de l'association « ESIMBI » (ça marche, en lingala, NDLR) s'investit également dans l'éducation des enfants de son pays d'origine.

Spécialiste du prêt-à-porter féminin haut de gamme, Tina Lobondi mélange les matières et textures européenne et africaine pour créer des silhouettes modernes et féminines. La designer, basée à Notting Hill, quartier chic de Londres, est totalement impliquée dans toute la procédure de production de ses collections : achat des matériaux, coupe, confection, etc. La créatrice de mode accorde une attention particulière aux détails et finitions et sur des designs classiques et chics à la fois pour une élégance intemporelle. Les pièces des 11 collections qu'elle a déjà lancées, notamment la collection « Uptown Africa », ont été vues dans des défilés internationaux et ont été mises en lumière dans des célèbres magazines comme « Vogue », « Elle » Afrique du Sud ou encore « Afropolitan » aux États-Unis. « Nous avons lancé 11 collections et chacune avait un thème différent et sa propre histoire », explique Tina Lobondi dont les produits sont vendus dans des boutiques indépendantes et aussi sur le site de la marque pour certaines pièces. Les prix varient de 60 livres sterling pour les pièces de base comme les T-shirts à 150 et 5000 livres pour une robe ou une pièce sur mesure. Parmi les clientes de Tina Lobondi figurent la chanteuse béninoise Angélique Kidjo, basée à New York et gagnante d'un Grammy Award, la chanteuse anglaise Lianne La Havas ainsi que les actrices de la série britannique « Eastenders »,

Shona McGarty et Hetti Bywater, en plus de la célèbre actrice britannique-zimbabwéenne Thandie Newton.

Londres comme tremplin

Née à Kinshasa d'un père congolais de Brazzaville et d'une mère congolaise (RDC)/angolaise, Tina Lobondi a grandi en Lorraine en France, où elle a étudié la création de mode pendant 3 ans avant de s'installer à Paris pour effectuer notamment des stages dans de nombreux studios de créateurs dans le quartier de La Goutte d'Or. En 2006, elle s'installe à Londres, où elle a obtenu un autre diplôme en création de Mode à la London College of Fashion. Six mois seulement après son arrivée, elle participe au gala caritatif « Princess Diana Award », où elle vend l'une de ses robes pour 1000 livres. La même année, Tina Lobondi se fait remarquer lors du « British Soap Award », événement au cours duquel, elle habille Shona McGarty et Hetti Bywater, deux stars de « Eastenders », l'une des séries les plus populaires en Angleterre. C'est en 2010 que Tina Lobondi a lancé sa marque éponyme basée à Notting Hill.

Œuvrer pour les enfants du Congo

Le 17 février dernier, dans le cadre de la fashion week de Londres, la designer a présenté sa collection automne-hiver 2017 dans l'enceinte du prestigieux hôtel One Whitehall Place, situé dans le très chic quartier de Soho. Objectif du défilé : récolter des fonds pour son association ESIMBI, qui œuvre en faveur des enfants au Congo. « L'idée de ESIMBI m'est venue car j'essayais de voir comment je pouvais donner au Congo. L'éducation est la base de

tout. J'ai eu l'opportunité que très peu d'enfants ont en RDC, aller dans une école privée que je détestais car

à l'art. « Nos séminaires sont basés sur des sujets de l'art, la mode, la musique, etc... Par nos événements et activités,

di, le manque de travail, des enseignants mal payés et des enfants non scolarisés sont autant



Tina Lobondi et l'actrice hollywoodienne Thandie Newton

mes amis dans mon quartier à Croix-Rouge n'y étaient pas faute de moyens. J'ai aussi étudié à Paris et à Londres. Donc, ces expériences m'ont beaucoup apporté. Ma famille n'était pas contente de mon choix de devenir styliste. Donc, j'ai dû trouver les moyens de financer mes rêves en travaillant dur. Avec ESIMBI, je voulais un moyen de dire aux enfants qu'ils ne sont pas seuls », dit Tina Lobondi. L'association Esimbi œuvre auprès des enfants via une éducation à la culture et

nous récoltons des fonds pour acheter des matériaux scolaires et organiser des journées extra scolaires. C'est en faisant des petites actions que l'on pourra avoir un grand résultat », indique l'initiatrice de l'association Esimbi, soutenue par la célèbre actrice britannozimbabwéenne Thandie Newton. « Les métiers créatifs ont très peu de valeur en Afrique et souvent pas de budget. La seule façon d'avoir de l'attention sur mon travail pour les enfants du Congo était d'utiliser mon travail de styliste. Cela m'a permis d'avoir l'actrice hollywoodienne Thandie Newton comme ambassadrice », ajoute Tina Lobondi.

de problèmes très importants qui ne peuvent être ignorés. « Les Congolais doivent prendre leurs responsabilités, si les autorités compétentes ne font pas leur travail. Le changement commence toujours par soi-même », fait savoir la designer qui, malgré le travail qu'elle réalise désormais avec l'association, doit toujours gérer sa marque car, précise-t-elle, c'est cette marque qui « nourrit » l'association Esimbi.

Soutien aux jeunes entrepreneurs

L'association vient de franchir un nouveau palier en s'investissant dans le soutien aux jeunes entrepreneurs. En partenariat avec Keenweb Hosting, Esimbi vient de lancer un appel à candidatures pour les startups qui ont pour projet de développer leur communauté de façon positive. L'association va offrir aux cinq gagnants un montant d'une valeur de 325 livres sterling. Les gagnants bénéficieront également d'un domaine gratuit, d'un hébergement de leur site, d'un serveur privé virtuel et d'un programme AdSense de Google. Les candidatures peuvent être envoyées par mail sur competition@esimbi.org jusqu'au 20 décembre 2017.

Patrick Ndungidi



Tina Lobondi pendant un défilé

Inspirer la nouvelle génération

Au mois de septembre dernier, l'association Esimbi a lancé un magazine, en version digitale et imprimée, qui donne la parole et fait découvrir des Congolais de la diaspora et des Africains avec l'objectif d'inspirer la nouvelle génération. Le magazine est gratuit pour les jeunes et les étudiants et peut être consulté en ligne sur www.esimbi.org. Par ailleurs, une fois par an, l'association organise un événement culturel à Kinshasa pour les enfants, avec notamment une remise de fournitures scolaires. Néanmoins, estime Tina Lobon-

GUINÉE ÉQUATORIALE

Mission de prospection commerciale d'une délégation d'hommes d'affaires turcs

Une délégation de 17 membres du Conseil des relations extérieures économiques (Deik) turques, vient de passer une mission de prospection commerciale en Guinée équatoriale.

L'objectif de la visite était « d'établir une relation forte entre la Turquie et la Guinée équatoriale. Nous sommes ici pour voir les opportunités qui peuvent s'offrir à nos investisseurs. Nos premiers échanges ont eu lieu, il y a deux ans. Puis l'an dernier la chambre de commerce de la Guinée équatoriale, s'est rendue en Turquie », a déclaré Anadolu.

A Malabo en 2014, lors du sommet de Turquie, les deux parties ont signé plusieurs accords, sous l'égide des présidents turc, Recep Teyyip Erdogan, et son homologue équato-guinéen, Obiang Nguema Mbasogo. Les deux pays ont également procédé à l'abolition mutuelle de visas pour les détenteurs de passeports diplomatiques, la Coopération dans le domaine de l'agriculture, et la coopération culturelle. Le séjour des hommes d'affaires turcs à Malabo consolide cet acquis. « Il n'y a pas que le secteur du pétrole qui peut être exploité en Guinée équatoriale. Il y a l'agriculture, la pêche et aussi la construction. Des entreprises turques ont déjà réalisé des choses ici et ce serait bien de continuer dans cette dynamique. Nous militons pour un partenariat gagnant-gagnant », a dit le chef de la délégation, Ali Sezen.

La Turquie envisage désormais d'agir dans l'appui aux investissements, le renforcement de l'agriculture, du développement rural, de la gestion des sources d'eau et des petites et moyennes entreprises. Dans ce cadre, la directrice générale, Mariola Bindang Obiang, a précisé que « cette première visite de contact a consisté à s'informer ». « Lors d'une prochaine visite, ils auront le temps de nous présenter ce qu'ils veulent exactement faire. Ils ont voulu savoir comment nous fonctionnons avec les entreprises [...] Ils ont montré de l'intérêt à travailler avec nous ».

La Guinée équatoriale espère voir des entreprises turques s'installer rapidement dans le pays. Après la Guinée équatoriale, cette délégation s'est rendue au Cameroun, où la Turquie est déjà très impliquée dans la construction des stades de football en vue de la Coupe d'Afrique des nations (CAN) 2019 que le pays organise.

Noël Ndong

DÉVELOPPEMENT

La Sierra Leone se positionne sur la scène touristique internationale



La Sierra Leone présente au Salon du tourisme 2017 à Paris (DR)

Présente au Salon du tourisme IFTM Top Resa, la Sierra Leone s'est positionnée au rendez-vous des professionnels du tourisme qui s'est tenu du 25 au 29 septembre 2017 à la Porte de Versailles à Paris.

D'après Nzoumba-lissa Bamfoumou, journaliste indépendante, une des animatrices du stand B001, « un bon vent souffle sur la Sierra Leone. Après 15 ans de pacification, ce grand pays anglophone de l'Afrique de l'ouest, situé entre la Guinée (Conakry) et le Libéria, veut réenchanter le marché du tourisme ».

Pour preuve, une forte délégation composée du ministre de

la Culture et du tourisme, Sidie Yahya Tunis, du directeur du « national tourism Board », Yassin Kargbo, et de la présidente de la commission des antiquités, Isatu Smith. L'objectif affiché par cette délégation était très clair : « promouvoir et se positionner sur la scène touristique internationale », explique la journaliste congolaise.

A cette occasion et avec succès, une dégustation de produits locaux a été offerte aux visiteurs de son stand à la grande surprise de ceux des Caraïbes qui ont découvert une ressemblance de saveurs avec les leurs.

La Sierra Leone, dans les années 80-91, était une destination très prisée. Elle est redevenue, au

fil du temps, une valeur sûre, en termes de sécurité d'une part, et la palette de ses offres de sites exceptionnels avec les plus belles plages de toute l'Afrique de l'Ouest, sans oublier la richesse de sa nature, de sa culture d'une beauté rare. Le pays mise sur un tourisme durable et de qualité, moteur de croissance économique. Selon les responsables, l'enjeu est de taille : valoriser son histoire, son potentiel touristique, ses plages de sable blanc bordées de forêts luxuriantes, et d'îlots quasi-déserts et sauvages.

A l'issue de ce salon, les visiteurs et les promoteurs ont été unanimes : la Sierra Leone a tout pour attirer à nouveau les touristes.

Marie Alfred Ngoma

VISITEZ LE MUSÉE-GALERIE DU BASSIN DU CONGO

de LUNDI à VENDREDI (9h-17h) et SAMEDI (9h-13h)

Expositions et projections

SCULPTURES **PENTURES**
CÉRAMIQUES **MUSIQUE**

Musée du Bassin du Congo
galerie CONGO

L'ART DANS TOUTES SES EXPRESSIONS
de la Tradition à la Modernité

situé 84 Boulevard Denis Sassou Nguesso
Immeuble les manguiers - Moïa
dans l'enceinte des Dépêche de Brazzaville

FORFAIT PEINTURE

Offre exceptionnelle

*Valable pour tous types de véhicules

Jusqu'au 31 Décembre 2017

Berline
390 000

FCFA TTC

4x4

490 000

FCFA TTC



*Hors carrosserie et pièces de rechange.

*Tous travaux de carrosserie feront l'objet d'un devis complémentaire.



cfaogroup.com

Pointe-Noire : 13 Rue Côte Matève
Brazzaville : Bld Denis Sassou Nguesso
www.cfaomotors-congo.com

BP 1110 - Tél.: (242) 05 313 29 97 / 05 550 17 78 / 06 665 44 65
BP 247 - Tél.: (242) 05 313 29 98 / 05 504 93 33 / 06 665 14 39



TOYOTA

AVEC CFAO, LE PRIX N'EST PLUS UN OBSTACLE!

PRIX SPECIAL

à partir de

21 900 000

Frs CFA TTC*



New HILUX

Offre valable

du
01 SEPTEMBRE
au
30 OCTOBRE
2017

Dans la limite des stocks disponibles



cfaogroup.com

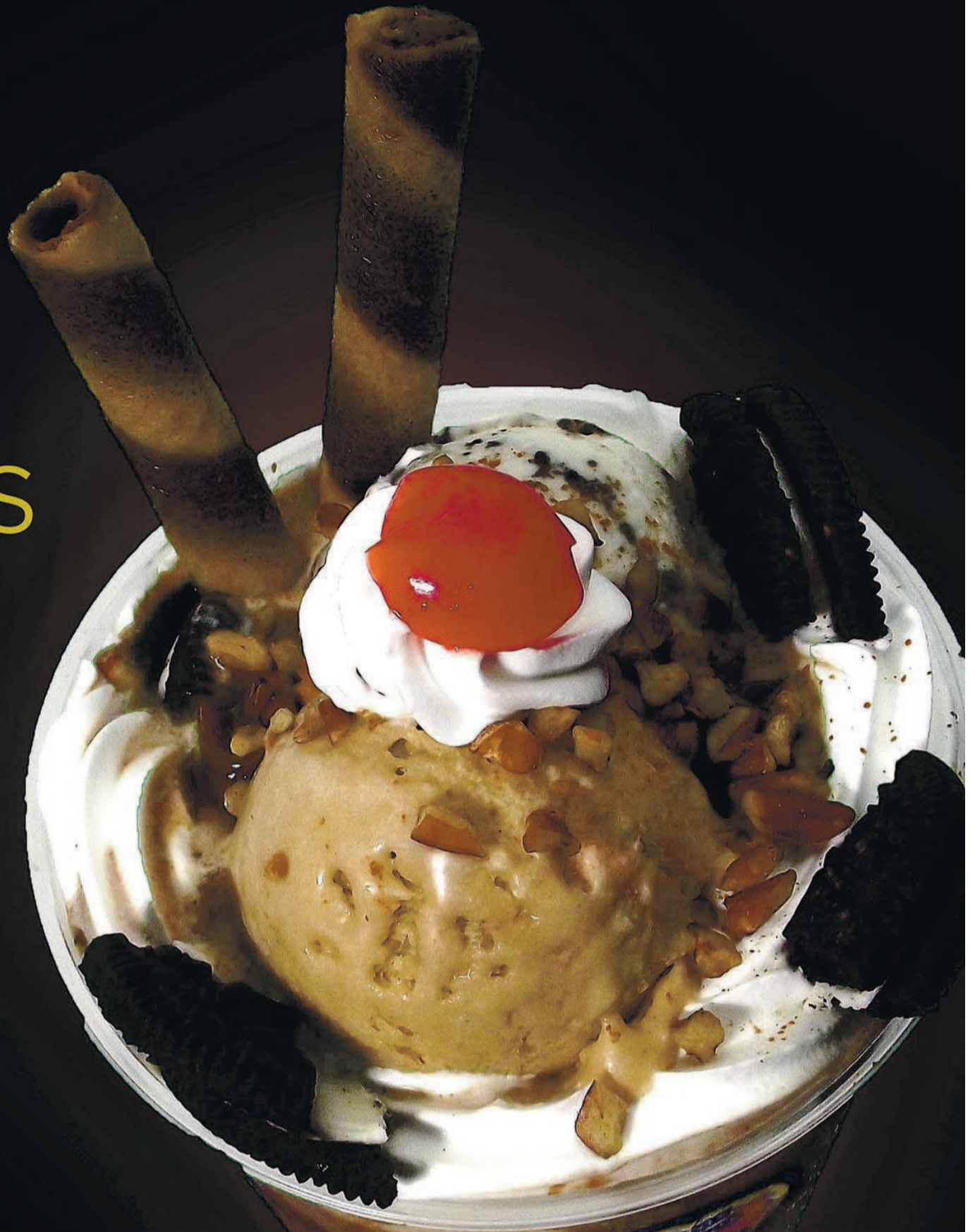
Pointe-Noire : 13 Rue Côte Matève
Brazzaville : Bld Denis Sassou Nguesso
www.cfaomotors-congo.com

BP 1110 - Tél.: (242) 05 313 29 97 / 05 550 17 78 / 06 665 44 65
BP 247 - Tél.: (242) 05 313 29 98 / 05 504 93 33 / 06 665 14 39
Email.: cfaomotorscongo@cfao.com



TOYOTA

CRÈMES GLACÉES



Nos crèmes glacées sont faites maison

VANILLE
PISTACHE
ANANAS
CITRON
FRAISE

BANANE
CAFÉ
CHOCOLAT
STRACCIATELLA
AMARENA

MAYA MAYA

Parfum Grand Marnier et Paillettes d'Or

UNE BOULE · 2 500 FCFA | DEUX BOULES · 5 000 FCFA | TROIS BOULES · 7 000 FCFA
SUPPLÉMENT CHANTILLY, SAUCE CHOCOLAT, COULIS · 1 000 FCFA



PEFACO HOTEL MAYA MAYA

AÉROPORT INTERNATIONAL DE BRAZZAVILLE



CONGO/ALLEMAGNE

Klaus Peter Schick juge satisfaisante la coopération entre les deux pays

A l'occasion de la célébration, le 2 octobre à Brazzaville, du 27^e anniversaire de la réunification de la République fédérale d'Allemagne, le diplomate allemand en poste au Congo, Klaus Peter Schick, a souligné les bonnes relations qu'entretiennent son pays et le Congo.

Dans son discours, l'ambassadeur de l'Allemagne au Congo a tout d'abord apprécié le climat de paix qui règne au Congo, en soulignant l'attitude de Berlin qui, d'après lui, « observe avec attention ce qui se passe au Congo », et a « constaté avec satisfaction » le bon déroulement des dernières élections législatives, locales et sénatoriales. Reconnaisant la grave crise économique que le Congo traverse actuellement, les changements introduits par la nouvelle Constitution, notamment la mise en place de nouvelles institutions, la marche vers des réformes, la rupture avec certaines pratiques du passé, la rigueur et la diversification de l'économie, tous ces éléments vont faciliter, a-t-il assuré, le retour à « une croissance économique » et à « un avenir prometteur pour le peuple congolais ».

L'ambassadeur d'Allemagne a, en outre, apprécié l'implication du Congo dans la résolution des différentes crises qui secouent le continent africain (Libye, RD Congo, Centrafrique, Burundi, Soudan du Sud...).

« Nous avons un grand respect



L'ambassadeur d'Allemagne délivrant son message (Adiac)

pour ces efforts de médiation et nous les saluons, parce que c'est d'abord aux Africains de résoudre les problèmes africains. Nous soutenons de tels efforts déployés par le Congo et espérons qu'ils vont aboutir à ramener la paix dans les pays concernés », a indiqué le diplomate allemand. Aussi a-t-il souligné l'apport du Congo sur le changement climatique et annoncé, dans la foulée, la conférence des Nations unies

sur le climat qui se tiendra en novembre prochain à Bonn, en Allemagne, et à laquelle le Congo prendra activement part.

L'Allemagne salue également tous les efforts récents des différents acteurs de l'Etat et de la société civile pour arriver à résoudre la crise dans le département du Pool. En ce qui concerne la coopération dans le domaine économique, Klaus Peter Schick se dit ravi d'avoir assisté, la semaine

passée à Pointe-Noire, en compagnie du préfet et autres autorités de la ville océane à l'ouverture de la première succursale permanente d'une entreprise alle-

après 50 ans de partition. Le 3 octobre 1990, c'était le jour de la réunification de l'Allemagne, après 50 ans de partition entre l'est, la RDA (DDR) et l'ouest, la RFA (BRD). Mais cette date n'est autre que l'aboutissement, l'officialisation d'un long processus.

Après avoir rappelé l'importance de cette réunification et souligné l'apport de l'Europe et des Etats-Unis dans ce processus, l'ambassadeur Klaus Peter Schick a décrit le climat dans lequel les élections se sont déroulées dans son pays, et la victoire d'Angela Merkel pour un quatrième mandat, entachée par la montée de la droite nationaliste. Pour lui, l'entrée au Parlement de la droite nationaliste est certes préoccupante, mais « elle n'est pas la fin du monde non plus ». Entre temps, a-t-il poursuivi, « Angela Merkel restera pour un quatrième mandat et les bonnes relations entre le Congo et l'Allemagne ne seront pas affectées par le scrutin ».

La soirée commémorative de l'unification de l'Allemagne fédérale a été agrémentée par un défilé de mode germano-congolaise présentée par une Allemande et un Congolais qui se sont installés à Berlin depuis un certain temps et se sont fait un nom dans le monde de la mode en Europe.

Yvette Reine Nzaba

AFRIQUE

Jean-Yves Le Drian en Côte d'Ivoire et au Niger

A Abidjan, en Côte d'Ivoire, Jean-Yves Le Drian séjourne dans le cadre des rencontres Africa 2017, une rencontre d'affaires et de partenariat multisectorielle (agriculture, financements innovants, développement durable, numérique), apportant ainsi le soutien de la France à la Côte d'Ivoire, dans son objectif de croissance.

Ce pays, au taux de croissance de 7% intéresse la France. Paris estime toujours que « les entreprises fran-

çaises ont beaucoup d'atouts pour travailler en Afrique et l'Etat sera là pour accompagner cette dynamique au niveau politique ».

Jean-Yves Le Drian, qui a été fait commandeur de l'ordre national de la Côte d'Ivoire, a souligné une parfaite relation entre Paris et Abidjan. « Il faut dire aussi que les relations entre la France et la Côte d'Ivoire sont des relations de grande confiance. Le président Ouattara était à Paris à la fin du mois d'août, le président Macron sera

ici à Abidjan à la fin du mois de novembre; j'aurai le plaisir de l'accompagner », a-t-il déclaré.

Pour le chef de la diplomatie française, l'« étroitesse » des relations entre Paris et Abidjan appellent les deux capitales à assumer un devenir commun pour le compte de l'Afrique subsaharienne et celui de l'Union européenne (UE). Il rappelle le principal enjeu qui est la sécurité. « Il reste que l'enjeu principal, le premier enjeu de tous, c'est celui de la sécurité. Nous avons ensemble des

échanges de confiance totale », a-t-il précisé.

Il a été également question des échanges régionaux, notamment dans la résolution de la crise togolaise, avec un rôle de premier plan du président Alassane Ouattara. Jean-Yves Le Drian est attendu mardi à Niamey, au Niger en provenance d'Abidjan, en Côte d'Ivoire. Les enjeux diplomatiques constituent l'agenda du Français. Il rencontrera, à cet effet, le président Mahamadou Issoufou puis s'entretiendra avec son

homologue Ibrahim Yacouba sur le suivi du plan d'actions commun en matière migratoire, élaboré le 28 août à Paris.

La défense fait aussi partie de l'agenda de Jean-Yves Le Drian qui visitera le poste de commandement du secteur «centre» de la force G5 Sahel et la mission européenne Eucap Sahel-Niger qui renforce les capacités des formes de sécurité dans la lutte contre le terrorisme et la criminalité organisée.

Noël Ndong



PROMO WEEK-END

150 000 FCFA

2 Nuits en chambre supérieure pour 2 personnes incluant petits-déjeuners

200 000 FCFA

2 Nuits en suite pour 2 personnes incluant petits-déjeuners



ELAIS Pointe-Noire est un hôtel 4* de 191 chambres, situé en plein cœur de la capitale économique de la République du Congo (Congo Brazzaville).

À 10 minutes de l'aéroport et à seulement 800 mètres de la mer, il vous offre un cadre confortable dans un jardin arboré de 2,5 hectares et constitue le lieu idéal pour vos voyages d'affaires et vos moments de détente.

Boulevard Général de Gaulle

BP 790 Pointe Noire – République du Congo

Téléphone + 242 22 294 12 51 / + 242 05 511 84 84

info.pn@hotelelais.com

www.hotelelais.com



COMMISSION CLIMAT DU BASSIN DU CONGO

Les experts identifient les actions concrètes d'opérationnalisation

La réunion d'experts qui s'est ouverte mardi 3 octobre à Brazzaville en prélude à la conférence des ministres de l'Environnement et des Finances de la CEEAC et de la CAE, prévue le 5 octobre sous le haut patronage du président Congolais Denis Sassou N'Guesso, vise à identifier les actions concrètes à engager pour activer les outils liés à l'opérationnalisation de la Commission Climat du Bassin du Congo, du Fonds bleu pour le Bassin du Congo, du Fonds pour l'économie verte en Afrique centrale.

Les travaux du segment d'experts de la Communauté Économique des États de l'Afrique Centrale (CEEAC) et de la Communauté de l'Afrique de l'Est (CAE) ont été ouvert par le ministre du Tourisme et de l'environnement, Arlette Soudan-Nonault. Des membres du gouvernement du Congo et des représentants d'institutions multiples, partenaires

au développement du continent, y ont pris part.

La réunion vise essentiellement quatre objectifs : Préparer les documents devront accélérer l'opérationnalisation de la Commission Climat du Bassin du Congo, instituée par le Sommet des Chefs d'Etat africains tenu le 16 novembre 2016 à Marrakech, en marge de la COP 22, ceux du Fonds bleu pour le Bassin du Congo et du Fonds pour l'économie verte en Afrique centrale. Elle vise également à dresser une position commune des pays des deux sous-régions, dans la perspective de la participation active de l'Afrique à la COP 23, prévue à Bonn, en Allemagne.

Parmi les résultats attendus du segment des experts, la validation du plan d'action 2017-2018 de la commission Climat pour le Bassin du Congo, de la feuille de route 2017-2018 pour l'opérationnalisation du Fonds Bleu pour le



Arlette Soudan-Nonault à l'ouverture des travaux d'experts (DR)

Bassin du Congo, des projets et programmes sectoriels pour le développement et la promotion de l'économie bleue, de l'agenda des activités conjointes des pays de la CEEAC et de la CAE à la COP23. Les termes de référence de l'Unité de démarrage conjoint du Fonds Bleu pour le Bassin du Congo et du Fonds pour l'économie verte en Afrique centrale, ainsi que le projet de budget de fonctionnement de ces deux fonds doivent être disponibles.

Ces actions, a souligné Arlette Soudan-Nonault, se font « en accord avec la détermination de l'Afrique à mettre en œuvre les nombreux outils politiques existants, notamment l'Accord de Paris et la Déclaration de Marrakech en faveur des actions et solutions qui concilient la lutte contre les changements climatiques et le développement

économique durable de nos pays respectifs ».

La conférence de Brazzaville espère des résultats efficaces dans l'opérationnalisation des outils qui devront financer des actions sur le terrain. Pour lutter contre les changements climatiques, des politiques environnementales adaptées sont nécessaires. Elles permettent de renforcer la capacité de résilience, et d'adaptation des Etats à ces changements. En outre, elles concourent à limiter leurs émissions de gaz à effet de serre, afin de soutenir la transition vers un développement durable, harmonieux et inclusif.

L'intégration régionale comme outil de financement des programmes

Pourtant, le financement demeure un enjeu majeur. Il constitue le catalyseur essentiel des

efforts à mener dans les pays en développement en général, et en Afrique en particulier, a fait savoir Ingrid Olga Eboukas-Babakas, ministre congolais du Plan, de la statistique et de l'intégration régionale, prenant la parole dans le volet planification, programmation et budgétisation, suivi et évaluation de programmes et projets y relatifs.

« Pour ce faire, l'intégration régionale est un instrument de mobilisation des ressources adéquates qui trouve son expression à travers le Fonds vert du système de l'économie verte de l'Afrique centrale (SEVAC), mis en place par l'Union africaine au sein de la CEEAC », a indiqué la ministre du Plan.

« Il est donc heureux qu'une autre initiative complémentaire, le Fonds bleu porté par Denis Sassou N'Guesso, président de la République du Congo, ait vu le jour à Marrakech au Maroc, le 16 novembre 2016, lors de la COP 22 organisée par la Convention cadre des Nations unies pour les changements climatiques », a estimé Ingrid Olga Ebouka-Babakas. Pour elle, cette action concrète du chef de l'Etat congolais traduit son engagement permanent et personnel en matière de préservation des écosystèmes du Bassin du Congo et au-delà, l'impérieuse nécessité de mobiliser les financements adéquats pour la mise en œuvre des programmes et projets bleus destinés à la diversification urgente des économies africaines et à la réduction de la pauvreté.

Quentin Loubou

GESTION DURABLE

Les acteurs invités à poursuivre leur participation à la Redd+

Les parties prenantes au processus Redd+ en République du Congo, à savoir la société civile, le secteur privé et les populations autochtones, sont invitées à participer à la planification des investissements qui seront mis en place dans le cadre de la stratégie nationale Redd+, adoptée au mois de septembre dernier.



La ministre de l'Economie forestière et du développement durable, Rosalie Matondo, a lancé cet appel lors de l'atelier de sensibilisation des décideurs et multi-acteurs à la Redd+ et ses opportunités pour la République du Congo, tenu le 3 octobre à Brazzaville

« Aujourd'hui, la bonne nouvelle pour le Congo consiste en ce que la Redd+ est désormais autorisée à s'engager dans la phase 2 et 3 (d'investissement et de paiement) du processus, suite à la décision prise lors de la 22e session biennale du Fonds de partenariat pour le carbone forestier, tenue en 2016 », a déclaré la ministre de l'Economie forestière. Ajoutant : « Nous sommes donc invités à l'action. Tous les acteurs doivent être conscients du rôle que jouent les forêts dans la régulation du système climatique. Le gouvernement va assurer la conservation et la gestion durable des forêts, et va s'employer à capitaliser les avantages de la Redd+ à travers son programme national de développement 2018-2022. »

Notons que la Redd+ est considérée à la fois comme un outil de développement durable et un pilier de l'économie verte. C'est également

un outil privilégié dans l'optique de la diversification de l'économie du Congo, au regard de son potentiel à mobiliser les secteurs d'activité et de développement.

Le plan d'investissement Redd+ validé récemment porte sur cinq axes : la gestion durable des écosystèmes forestiers du Mayombe, du Chaillu et de la zone côtière ; le développement des plantations agroforestières et forestières dans la Cuvette congolaise et la vallée du Niari. Ces projets devront concourir à la réduction des émissions issues de la déforestation et de la dégradation des forêts.

La République du Congo est engagée au processus Redd+ depuis 2008 dans le but de contribuer à la lutte contre les changements climatiques ; lutter contre la pauvreté puis assoier efficacement les bases d'une économie verte, l'un des outils de développement durable du pays.

Signalons que l'atelier de sensibilisation à la Redd+ a été rehaussé par la présence des ministres du Plan, des Affaires foncières et de la Jeunesse. Le responsable Afrique francophone du volet environnement et gestion des ressources naturelles de la Banque mondiale était également présent.

Lopelle Mboussa Gassia

La CEEAC soutient l'opérationnalisation du Fonds bleu pour le Bassin du Congo

La Communauté économique des Etats de l'Afrique centrale (CEEAC) appuie l'opérationnalisation du Fonds bleu pour le Bassin du Congo, a indiqué le 3 octobre à Brazzaville, Honoré Tabuna, représentant du secrétaire général de la CEEAC à la réunion des experts, prélude à la conférence des ministres de l'Environnement et des Finances de la sous-région et de la Communauté de l'Afrique de l'Est.

« L'opérationnalisation du Fonds bleu devrait entraîner celle des autres outils mis en place en Afrique centrale et de l'Est tel que le Fonds pour l'économie verte en Afrique centrale », a-t-il déclaré.

« Opérationnaliser le Fonds vise à lui donner les moyens de mobiliser les ressources pour financer les programmes sectoriels, en vue de parvenir à rendre visible le discours sur les changements climatiques », a ajouté Honoré Tabuna, invitant à passer aux actions.

Selon lui, le secrétariat général de la CEEAC soutiendra l'accélération de l'opérationnalisation du Fonds bleu pour le Bassin du Congo, afin de soutenir les Etats membres dans leur politique de diversification de l'économie.

Annoncé à la COP 22 au Maroc, le Fonds bleu pour le Bassin du Congo a été créé en mars dernier à Oyo, localité située à plus de 400km au Nord de Brazzaville. C'est une initiative du chef de l'Etat congolais Denis Sassou N'Guesso.

Le Fonds bleu pour le Bassin du Congo vise, entre

autres, à financer les projets liés à l'entretien des voies navigables, à la préservation des forêts, à l'amélioration des conditions de vies des populations, à la construction des barrages hydroélectriques. Depuis plusieurs années, la Chambre de commerce de Pointe-Noire organise le Forum green business visant à promouvoir le développement de l'économie verte en République du Congo.

Pour le président de cette chambre, Didier Sylvestre Mavouezela, le Fonds bleu « est un engagement du secteur privé pour promouvoir l'économie verte et pour les pouvoirs publics en ce qui concerne la définition des outils pouvant permettre la mise en œuvre de cette économie verte ». « Pour que les fonds viennent, il faut structurer les demandes, avoir les réceptacles qui vont recevoir ces fonds. Aujourd'hui, nous assistons à la mise en place de ces réceptacles, notamment le Fonds bleu et le Fonds vert », a-t-il indiqué.

Notons que les documents soumis aux experts de la CEEAC et de la Communauté de l'Afrique de l'Est seront examinés par la conférence des ministres de l'Environnement et des Finances qui s'ouvre le 5 octobre dans la capitale congolaise. Il est question d'accélérer l'opérationnalisation de la Commission climat du Bassin du Congo, du Fonds bleu pour le Bassin du Congo et du Fonds pour l'économie verte en Afrique centrale.

Christian Brice Elion

ROUTE NATIONALE N°1

Les agents des stations de pesage peinent à faire appliquer la loi aux usagers

Après avoir passé en revue la Route nationale 2, le ministre de l'Équipement et de l'entretien routier, Emile Ouosso a fait le constat, le 1er octobre, au cours d'une mission de travail effectuée sur la Route nationale 1 (RN1) où les agents des stations de pesage peinent à faire prévaloir la loi sur la limitation des charges des véhicules.

La délégation conduite par Emile Ouosso a fait l'état des lieux des postes de péage de Mengo, de Moukondo sur le RN1 et de Malele sur la RN6 – fermé momentanément, avant de se rendre à Sibiti puis Komono. Si sur la RN2 il a été relevé l'absence des stations de pesage, la réalité est tout autre sur la RN1, où les agents des stations de pesage peinent à faire respecter la loi. Pendant que les autorités appellent au respect des lois établies, les transporteurs eux ne pensent qu'à la rentabilité de leur activité.

« Si le véhicule abandonnait sa charge, une fois, deux fois, il ne le fera plus. Si une rigueur s'exerçait ici, cela aurait pu nous limiter tout

ce que nous décrivons dans la partie nord. Le poste de pesage de Moukondo est responsable, en d'autres termes, de tout ce qui se passe depuis la Likouala, la Sangha, la Cuvette pour aller notamment au port de Pointe-Noire », a déploré le directeur général de l'Équipement et de l'entretien routier Blaise Onanga, avant d'ajouter : « Lorsque les choses tiennent simplement à la collecte des fonds, on préfère payer que de se mettre dans les normes. Nous devons faire en sorte que la rigueur soit imprimée dans les stations déjà fonctionnelles. C'est rare de voir les véhicules en partance de Pointe-Noire, roulant vers Dolisie, Owando, Ouesso avec des surcharges ».

Depuis la construction de la RN1, il a été instauré le système de pont bascule, système de contrôle des camions déterminant le poids total et la surcharge au niveau des essieux. « Si le véhicule n'est pas surchargé, il est libre de continuer la route, nous lui délivrons un ticket de pesage. La convention recommande à ces véhicules de repartir, soit de décharger sur place ou de payer la compensation. Nous rencontrons au quotidien ce genre de situation », a expliqué le chef de la station de pesage de Moukondo, Aniel Tekess. « Pour les camions en provenance de Dolisie, ils déchargent systématiquement parce qu'ils sont juste à côté, mais ceux qui quittent la partie

nord et Brazzaville, vu la distance parcourue, se doivent de verser une compensation, par manque de dépôt », souligne-t-il.

Dans cette station, deux camions ont été arrêtés. L'un transportant des batteries en provenance de Ouesso, avec une charge supplémentaire de 5 tonnes, soit 55 tonnes du poids total, tandis que l'autre transportant du manioc avec une surcharge d'une tonne. Par manque de dépôt, ces transporteurs devront payer la compensation à l'essieu ou au poids total. « Ces stations de pesage ne sont pas les bienvenues pour nous, car cela nous coûte. Le long de la route nous faisons face à des postes de contrôle des policiers qui deviennent en réalité des postes de péage. Arrivés à la station de pesage, vu la charge totale, nous devons encore payer. Il était préférable que l'on réduise le prix de la charge supplémentaire », s'est plaint un transporteur à la station de Moukondo, qui ne demande qu'à être exempté de certaines charges.

La malice des transporteurs

Pour ne pas se faire prendre, des grumiers refont des convois – limitant la charge à 50 tonnes – avant de traverser les différentes stations de pesage. « La plupart des transporteurs du secteur forestier en provenance de Komono, Divenie, de Zanaga, viennent avec des surcharges de 60 tonnes, 80 tonnes voire 100 tonnes. Arrivés dans les parages de Dolisie, ils déchargent le bois et se mettent légèrement dans les normes parce qu'ils savent qu'ils seront contrôlés », regrette Blaise Onanga, avant d'appeler au respect de la loi portant protection du patrimoine routier national. A la grande déception des ministres en charge de l'Équipement Emile

Ouosso, du Transport Fidèle Dimou, de l'Économie forestière Rosalie Matondo ainsi que du ministre délégué chargé de la Décentralisation Charles Ngamfouomo, ces dispositions ne sont pas respectées par les transporteurs. Pour préserver au mieux l'état des routes, ils se doivent de faire appliquer la loi – dans son intégralité – sur toute l'étendue du territoire national. Avec le manque d'aires de délestage, il est difficile de s'exécuter.

Aux entreprises forestières, la question de rentabilité se pose au regard de la loi limitant la charge totale à 50 tonnes maximum sur la RN1. Pour ne pas être soumise à la loi, Taman industries Ltd, société d'exploitation de bois, avait ouvert une route lourde depuis 1998 qui part de Milamila, sans passer par la RN1. Pour aider les entreprises d'exploitation forestière, le gouvernement a souhaité que tous les forestiers du Niari et de la Lékoumou utilisent désormais cette voie.

« Cela sera profitable. Leurs véhicules pourront transporter des charges maximums à volonté. Au lieu des 30 tonnes recommandées, ils peuvent mettre 80 voire 100 tonnes car c'est une route dédiée au transport du bois », a conclu le ministre Emile Ouosso. Une réunion a été décidée afin de mettre en œuvre cette possibilité et de créer un pool d'entretien de ladite route, long de 42 kilomètres. Vu la dégradation de l'axe Pointe-Noire – Dolisie, tronçon mis sous réserve, cette solution s'avère salutaire pour les deux parties. Pour régler définitivement la question, les exploitants appellent de leur vœu à l'ouverture du chemin de fer parce que moins coûteux, plus rapide, et moins de risques.

Josiane Mambou Loukoul



JOURNÉE MONDIALE DE L'ALIMENTATION

Plusieurs activités prévues au Congo pour l'édition 2017

Le programme d'activités de cette journée portant dans le cadre de la Semaine des Nations unies qui sera célébrée le 24 octobre prochain, a été au centre des échanges que la ministre des Affaires sociales, de l'action humanitaire et de la solidarité, Antoinette Dinga-Dzondo, a eus avec la représentante de la FAO au Congo, Suze Percy Filippini.

La Journée mondiale de l'alimentation sera célébrée le 16 octobre sous le thème : « Changeons l'avenir des migrations ». Ainsi, plusieurs activités sont prévues parmi lesquelles une marche organisée le 14 octobre pour marquer la commémoration des 40 ans de l'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) en République du Congo et la Journée de la femme rurale. Après la cérémonie officielle de la journée le 16 octobre, s'en suivront le 17 les célébrations de la Journée mondiale de lutte contre la pauvreté. Il y aura aussi une journée portes-ouvertes à la FAO avec des expositions de producteurs agricoles, des transformateurs des produits agricoles.

Selon la représentante de la FAO, le ministère des Affaires sociales s'évertue pour accompagner les personnes en quête du mieux-être qui se déplacent à l'intérieur du pays pour des questions économiques, des catastrophes naturelles mais aussi pour des questions diverses. « Nous savons combien ce ministère est impliqué dans la recherche des solutions pour les personnes déplacées du Pool, mais la Journée mondiale de

l'alimentation sera également l'occasion pour élargir les réflexions, surtout une réflexion plus approfondie sur les migrations liées aux catastrophes naturelles », a expliqué Suze Percy Filippini.

D'après elle, ces activités qui s'achè-

« Tout le monde est attendu à cette marche. Ce sera un samedi, c'est donc une occasion pour les familles de sortir pour la marche et marquer cette journée »

veront le 24 octobre à l'occasion de la Journée mondiale de l'Onu, permettront à la FAO d'ouvrir son bureau au public et d'organiser en partenariat avec l'INSAF un forum au rectorat de l'université Marien Ngouabi. « Tout le monde est attendu à cette marche. Ce sera un samedi, c'est donc une occasion pour les familles de sortir pour la marche et marquer cette journée », a-t-elle invité.

La Journée mondiale de l'alimen-

sur cette question par la presse, la représentante de la FAO a indiqué que plusieurs défis restent à relever malgré des efforts consentis par le gouvernement avec l'aide des

cette région à cause de tout ce qui s'y passe. Pour nous, c'est aussi l'occasion de penser sur la manière d'aider ces populations à se mettre debout parce que pour



Antoinette Dinga-Dzondo s'entretenant avec Suze Percy Filippini /crédit photo Adiac

tation 2017 se déroulera dans un contexte particulier au Congo en raison des déplacés de la crise du Pool qui sont en détresse dans les départements voisins. En effet, des cas de malnutrition sont signalés dans le département de la Bouenza, notamment à Loutété. Interrogé

agences du système des Nations unies comme le PAM, le FNUAP, l'Unicef et le HCR.

« Nous savons que le Pool constitue avec la Bouenza une bonne partie du grenier du Congo, mais l'agriculture est en berne depuis un certain temps dans

pouvoir vivre, il faut s'alimenter et pour s'alimenter il faut faire l'agriculture. Parce que c'est ce que les communautés rurales savent faire, c'est sur cela que leur vie est basée », a conclu Suze Percy Filippini.

Parfait Wilfried Douniama

SÉCURITÉ SOCIALE

Les retraités de la CRF réclament neuf mois d'impayés

Les retraités de la Caisse de retraite des fonctionnaires (CRF) ont dénoncé le 29 septembre, la gestion chaotique du régime de retraite au Congo, lors de l'assemblée générale dirigée par Alphonse Lebvoua, à la mairie de Ouenzé.

Les pensionnés reprochent à l'Etat les conditions précaires liées à leur situation sociale. Ces derniers revendiquent le manque d'assistance sociale et sanitaire des pensionnés, le non-paiement de neuf mois de retard de pension ; le non-paiement des arriérés et arrérages des pensions de retraités depuis 1991 jusqu'à nos jours.

Autres réclamations, le paiement difficile du capital décès et des frais forfaitaires d'inhumation ; le pillage des Fonds de la réserve légale de la CRF ; la non publication des résultats des contrôles et des audits réalisés à la CRF et bien d'autres. Le vice-président chargé de la juridiction et du contentieux, Alexandre Dzabatou a souligné dans son exposé sur la situation des retraités de la CRF que la pension est une charge budgétaire de l'Etat au même titre que les salaires des fonctionnaires, militaires et assimilés en activités.

« Le retard de paiement des pensions des retraités de la CRF est criant alors que les agents de l'Etat en activité ont perçu leurs salaires de l'année 2016 et neuf premiers mois de 2017,

les agents de l'Etat retraités qui sont des personnes vulnérables, attendent les pensions des mois de novembre et décembre 2016 ainsi que de mars à septembre 2017 », a-t-il déploré.

L'échange entre le bureau de la Coordination nationale des associations des fonctionnaires et les assimilés retraités affiliés à la Caisse de retraite des fonctionnaires (Cnar) que dirige Alphonse Lebvoua a été controversé.

Lors du débat, les uns ont suggéré d'organiser une marche d'un point donné vers le centre-ville pour manifester leur mécontentement. Les autres ont préféré l'organisation d'une messe au stade Eboué pour implorer la miséricorde divine.

A cet effet, Alphonse Lebvoua a été interrogé par la presse sur les démarches entreprises auprès des autorités, la marche proposée par ses membres, ainsi que les différents points mentionnés dans le cahier de charge à déposer sur la table du gouvernement.

« Nous avons mené des démarches en vain auprès des autorités qui ont la charge des problèmes de retraite. Aucune



Les participants / crédit photo Adiac

solution ne nous a été proposée par ces derniers. Les retraités ne marcheront pas dans les rues car ils n'ont plus la force de parcourir de longues distances, ils sont malades comme celui qui vient de tomber dans la salle. Nous sommes un organe de répression et nous demandons aux pouvoirs publics de nous soutenir », a-t-il déclaré

Des recommandations

Les retraités exigent le paiement sans conditions de neuf mois de pensions ; des arriérés et arrérages des pensions ; la restitution à la CRF de la subvention d'équilibre d'un milliard cinq cent millions de Francs CFA suspendue par le ministre d'Etat, de l'Economie, des Finances depuis le 31 décembre

2015 ; la prise en compte obligatoire de tous les arrêtés signés et parus des retraités ; etc.

Notons que cette assemblée générale visait à informer les retraités du travail effectué par les organes dirigeants auprès des autorités compétentes afin de susciter leur réaction et faire entendre leur voix.

Lydie Gisèle Oko

URBANISME

Des entrepreneurs italiens explorent des opportunités d'investir au Congo

Pour la plupart originaires de la ville d'Udine, ces entrepreneurs entendent offrir des services en matière de l'assainissement des villes, de l'aménagement des espaces urbains, l'entretien des édifices publics.



zella au sortir de la rencontre.

En effet, ces entrepreneurs italiens étaient venus présenter aux autorités congolaises leur savoir-faire dans le domaine de construction et d'entretien de ville. Il s'agit des dirigeants d'entreprises spécialisées proposant de « la haute qualité ».

« Je sais que Brazzaville vise à se développer sur un axe de durabilité et de respect de l'environnement mais aussi sur un niveau qualitatif. Donc, grâce au ministre, on a pu explorer les espaces et les zones potentielles pour cette collaboration », a-t-il déclaré.

Parmi cette délégation d'entrepreneurs, l'on peut citer les dirigeants de la société Zanini spécialisé dans les services environnementaux et de gestion et traitement des espaces vers et aménagement urbain ; les responsables de la Asteq un groupe spécialisé dans la fourniture des machines utiles à la réalisation des matériaux de construction, etc.

Fiacre Kombo

SECTEUR IMMOBILIER

Une société marocaine autorisée à investir à Brazzaville et Kintélé

Le ministre des Affaires foncières et du domaine public, Pierre Mabilia, a remis le 2 octobre au PDG du groupe TAAMIR, Abdelwahed Jabiri, deux autorisations provisoires dont une d'un hectare de terrain à la ceinture maraîchère de Talangaï et l'autre de plus de 17 ha dans la commune de Kintélé, dans le Pool

A Talangaï, dans le 6^e arrondissement, la Société africaine des travaux construira un centre commercial et un parc d'attraction. Tandis que dans la commune de Kintélé, dans le département du Pool, à environ 17 km de Brazzaville, les Marocains ont reçu une autorisation de construire des logements sociaux et

de 10 ans pour un montant estimatif de 50 milliards FCFA. Nous allons commencer sous votre direction, pour donner la possibilité à tous les Congolais d'acquiescer un logement décent où ils peuvent s'identifier », a-t-il précisé.

Consciente du fait que les logements sociaux manquent au Congo, la so-

l'immobilier, nous croyons qu'il y a beaucoup de choses à faire. Nous venons ici pour des partenariats gagnants-gagnants où tout le monde trouvera son compte », a poursuivi Issam Jabri, précisant qu'ils travailleront avec des sociétés installées au Congo.

Remettant les documents au PDG de la Société africaine des travaux, le ministre des Affaires foncières et du domaine public, chargé des relations avec le Parlement, a indiqué que les terrains remis concernent la réserve foncière de l'Etat. D'après la loi, chaque occupation va générer un cautionnement qui va être défini par un arrêté conjoint signé par le ministre des Finances et celui des Affaires foncières. Ceci en attendant la prise du décret en conseil des ministres dont la durée est de 25 ans renouvelable. « Vos investissements permettront de relancer l'économie, donc si vous venez, c'est pour participer à la relance de l'économie congolaise à travers le foncier qui a une valeur économique indéniabie. L'autorisation provisoire d'occuper a une durée de 18 mois, alors que le décret d'autorisation expresse d'occuper est de 25 ans renouvelable », a précisé Pierre Mabilia qui a remis également aux Marocains les plans de délimitation indiquant la superficie et les coordonnées des espaces à occuper.

Parfait Wilfried Douniama

« Nous allons par la suite étudier avec les différents organismes dont le ministère des Finances pour alléger les critères d'acquisition des prêts en vue de prendre l'immobilier, nous croyons qu'il y a beaucoup de choses à faire. Nous venons ici pour des partenariats gagnants-gagnants où tout le monde trouvera son compte »

un marché moderne de proximité. Selon le directeur général de la Société africaine des travaux, Issam Jabri, l'objectif est de développer le secteur immobilier au Congo. A travers ces deux projets, le Maroc voudrait apporter au Congo son expérience en la matière. « Ce projet aura de grands impacts sur la société congolaise. C'est un grand projet qui s'étale sur une période

ciété africaine des travaux entend tout mettre en œuvre afin d'offrir aux Congolais des logements sociaux aux prix abordables. Dès qu'il sera mis en œuvre, ce projet va générer des milliers emplois aux jeunes. « Nous allons par la suite étudier avec les différents organismes dont le ministère des Finances pour alléger les critères d'acquisition des prêts en vue de prendre

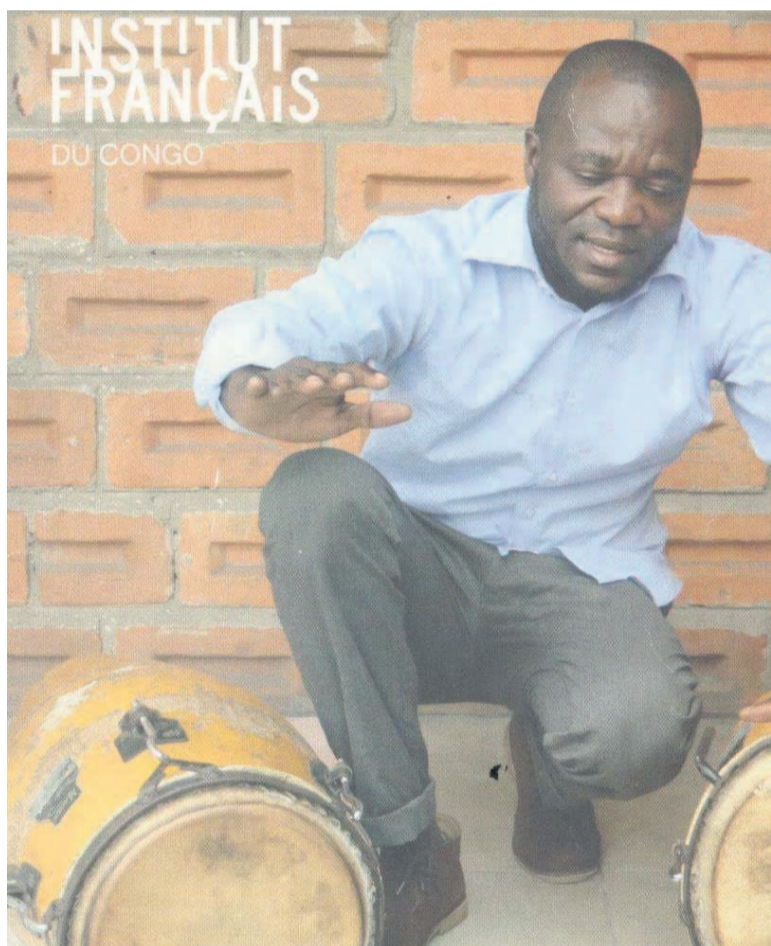
MUSIQUE

L'artiste Magnum donne un concert métissé à l'IFC

C'est un spectacle « Le fou de la scène » que l'artiste Marie-Georges Banzouzi Samba dit Magnum et la compagnie Fleuve Congo ont présenté le samedi 30 septembre dernier à l'Institut français du Congo (IFC).

Composée de danseurs, musiciens, percussionnistes et chanteurs, Magnum et la compagnie Fleuve Congo ont proposé durant deux heures environ, un spectacle à la fois vivant et vibrant, à la grande satisfaction du public venu si nombreux.

« Le fou de la scène » est énergique, il dialogue avec le public et développe un langage rythmique, tant instrumental, vocal que corporel. Au cours de ce concert, Magnum et son groupe ont livré douze (12) chansons parmi lesquelles Banga makambo, Mbongui, Bo nganga, Ngoma, Tumuna ka Brazza, contenues dans son nouvel album « Weti-Weti ». Une musique métissée à laquelle on retrouve des rythmes cubain, guadeloupéen,... Magnum et son



Le percussionniste Marie-Georges Banzouzi Samba alias Magnum (DR)

groupe font un peu du wala, un peu du rap, de la Salsa, du Bolero, du Tcha-tcha-tcha, ... tout ceci dans le but de satisfaire tout le monde.

Ces différentes chansons ont été interprétées par des artistes comme ; Urbain Bass, Joess Mayindou, Malonga 2bax, Bathiste Marcan, Paracle Nzila, Press Mayindou, Urbain Makoumbou, Mays Gérard Bantsimba, Vaidie Mikamona, Kimbuani Michelle, Alphet Nsiabatala ... « Il y a longtemps que j'attendais ce concert, parce que ça fait longtemps que j'ai joué avec mon groupe à l'institut français du Congo. Et là, j'ai eu l'opportunité de jouer avec mon orchestre Le fleuve Congo. Auparavant, j'ai accompagné beaucoup de groupes ici à l'IFC. Mais la dernière fois que j'ai jouée avec mon groupe, Le fleuve Congo à l'IFC, date de 2013. Je suis très fier de la prestation de ce soir », a déclaré l'artiste Magnum.

L'artiste Magnum a commencé son concert par la percussion avant de le métisser avec le piano, la guitare basse, ...

Marie-Georges Banzouzi Samba dit Magnum a dit un mot sur son album. « J'ai travaillé avec un label qu'on appelle Mobembo music de Hugo et Julien. Ils m'ont beaucoup soutenu pour produire cet album. C'est un ami blanc qui m'avait vu. On s'est dit que c'est un homme qui a beaucoup de talents et nous devons l'aider ; ce qui fut fait. C'est un album métissé. Il y a du métissage (percussion, guitare,...). Nombreux sont surpris, ils pensent que je ne joue que de la percussion, alors que je suis à la fois percussionniste, chanteur et danseur. » Rappelons que la compagnie Fleuve Congo a été créée en 2010 à l'initiative de Marie-Georges Banzouzi Samba alias Magnum.

Bruno Okokana

ARTS MARTIAUX

Le club Académie pense à la scolarité des karatékas

Pour boucler la saison sportive, le club a organisé une compétition interne avant de mettre à la disposition des athlètes des kits scolaires pour qu'ils retournent à l'école.



Les élèves karatekas arborant les échantillons de kits scolaires (Adiac)

« Donner les kits scolaires à ces jeunes karatékas est une manière pour nous de les récompenser, de leur souhaiter bon vent dans le parcours scolaire. Nous le faisons chaque année, c'est pour nous une tradition », a fait savoir maître Eric Lambert Tchiloemba dit Tabichi, ceinture noire 8^e dan, fondateur du club Académie. C'est à l'issue d'une compétition, à titre d'évaluation, que les récompenses ont été mises à la disposition des bénéficiaires notamment dans les catégories minimales, cadettes... En période scolaire, il est en effet difficile d'avoir tout le temps le même effectif à l'entraînement. Il était donc nécessaire d'évaluer le niveau de chacun des athlètes (de tous âges) dont certains ont obtenu des grades supérieurs dans les versions masculine et féminine, a expliqué maître Tabichi, en soulignant que le taux de scolarisation dans son club est de

100%. « Nous sommes satisfaites de l'initiative de maître Tabichi. Le fait de nous récompenser nous pousse à travailler durement au karaté et à l'école pour toujours bénéficier de ces kits scolaires, sportifs tout en maintenant la forme sur le plan technique et

« Le club a aussi une vocation sociale »

tactique », s'est réjouie, Abigaëlle Aboutila, une ceinture verte qui s'est déjà une place en équipe nationale dans la catégorie cadette. Abigaëlle Aboutila, à dire vrai, est une des athlètes qui le Congo compte pour la relève d'autant qu'actuelle elle la cadette la plus impressionnante en matière de kata.

En réalité, dans son programme études-sport, le club Académie

congratule les athlètes non seulement en fonction de leur maîtrise technique, tactique mais aussi par rapport à leurs résultats scolaires. « Les enfants qui totalisent les moyennes les plus élevées, qui figurent parmi les cinq premiers de leur classe ou établissement scolaire bénéficient d'une récompense de la part du club Académie », a indiqué maître Eric Lambert Tchiloemba. Selon lui, le club Académie s'arrange à remettre sur le banc de l'école les enfants non-scolarisés qui s'inscrivent au dojo pour apprendre le karaté. « Le club a aussi une vocation sociale », a-t-il déclaré. Le club Académie regorge beaucoup d'athlètes venus de l'intérieur du pays. Il n'y a pas de karaté sans études dans ce club dont le fondateur souhaite plein succès sur les tatamis et à l'école à l'ensemble des athlètes.

Rominique Makaya

ARRÊT SUR IMAGE



Mr Laurent Cadic (Proviseur) et Mme Agnès Deslandes (Directrice) de l'école de Saint Exupéry ont écrit :

« Une visite impressionnante quant à la richesse et la variété des œuvres exposées. un grand merci aux dépêches de Brazzaville. »

« Un vrai plaisir pour les yeux et pour la culture personnelle qu'est cette exposition. Bravo aux artistes! »

MUNICIPALITÉ

Jean François Kando satisfait de l'état d'avancement des travaux du marché central

Lancés il y a quelques mois, les travaux de construction du nouveau marché central, situé dans le premier arrondissement Lumumba, vont bon train. C'est le constat qu'a fait la semaine dernière le maire de Pointe-Noire, Jean François Kando, en visitant le chantier.

Situé non loin du centre ville de Pointe-Noire, le marché central fait partie des lieux qui ont fait l'histoire de la ville océane. Autrefois, ce marché attirait de nombreux curieux et acheteurs qui se baladaient dans ses différentes allées, regardant les étals et en inhalant les bonnes odeurs. Les étrangers ne pouvaient éviter d'aller se perdre dans les couloirs de ce marché attractif. Il leur permettait non seulement de se rendre compte de la culture de leur pays d'accueil mais également d'avoir un meilleur accès à son patrimoine culi-

naire. Malheureusement, au fil du temps, le marché central a perdu son éclat à cause de son état vétuste et insalubre. Pour

améliorer le cadre de vie des citoyens, les autorités du pays ont donc décidé de démolir ce marché pour en construire un

autre beaucoup plus moderne. Exécutés par la société Franco Villa Ricci, les travaux du nouveau marché central ont dé-

marré il y a quelques mois. La semaine dernière, le maire de Pointe-Noire, Jean François Kando, a effectué une visite guidée sur les lieux afin de s'enquérir de l'état d'avancement des travaux. Cette visite s'est soldée par une bonne note, puisque le maire est content du résultat.

Le nouveau marché a tout pour séduire les Ponténégrins, son architecture prévoit un ouvrage moderne composé d'un bâtiment R2 de deux blocs avec environ 5 000 places. Il sera constitué, entre autres, de chambres froides, d'un supermarché, de restaurants et terrasses. Notons que ce chantier est une concrétisation de l'engagement du président de la République et du gouvernement qui ont doté la ville de Pointe-Noire d'un ambitieux programme d'assainissement et de modernisation.

Hugues Prosper Mabonzo



Travaux de construction du nouveau marché central de Pointe-Noire/DR

FORMATION

Deux cents enfants bénéficient des enseignements de français

Commencé le 3 juillet, l'atelier de français initié par le centre culturel Jean-Baptiste-Tati-Loutard, en partenariat avec la société Chevron Congo, a pris fin le 30 septembre par la remise des diplômes de participation et des kits scolaires aux enfants en présence des autorités locales, des responsables de l'enseignement et des parents.

L'atelier de français a été lancé dans le but de renforcer les capacités en langue française des enfants des classes de CM de Pointe-Noire. C'est un programme bâti selon l'approche de la pédagogie du dynamisme de groupe centré sur l'orthographe, la grammaire, la conjugaison, le vocabulaire, la lecture, l'écriture et l'expression écrite d'une part et de l'autre sur le développement durable qui porte sur la protection et la préservation de l'environnement, l'éducation civique et morale ainsi que sur la paix qui cultive le « vivre ensemble ». L'atelier a eu lieu cette année dans deux sites.

En remerciant tous les partenaires

qui ont contribué à la réalisation de ce programme, Marie-Joseph Portella, de l'association Pointe-Noire Dynamique culturelle (APDC), a dit : « *Le français est la base de tout. Pour bien faire les sciences, il faut bien comprendre le français. Nous souhaitons la pérennisation de ce programme qui a été très bénéfique aux enfants* ».

Pour Méthode N'koua, coordonnateur des projets communautaires de Chevron, représentant le directeur général de cette société, « l'enfant doit avoir la maîtrise de la langue française dès le bas âge. C'est pourquoi nous encourageons et remercions les parents qui ont compris cela puisqu'en entreprise et dans tout ce qu'ils vont faire à l'avenir, la maîtrise de la langue française est primordial. Et d'ajouter : « *C'est important que les enfants soient plus proches du livre. Que le livre soit leur meilleur ami au lieu d'être seulement devant la télé, de consulter les smartphones et de suivre les films* ». Appréciant l'initiative. Alphonse

Kinkonda, représentant le directeur départemental de l'Enseignement primaire, secondaire et de l'Alphabétisation, a renchéri : « *Le Conseil national de l'éducation préscolaire, de l'enseignement primaire, secondaire et de l'alphabétisation à l'issue de ses différentes sessions revient toujours sur la recommandation faite aux gestionnaires des structures éducatives de développer une dynamique partenariale franche pour appuyer les pouvoirs publics dans la mise en œuvre d'une politique éducative* ».

L'atelier de français a été une réussite grâce à la volonté affichée des encadreurs mais aussi au désir d'apprendre des enfants. « *Nous avons senti l'engouement auprès des apprenants pendant les différents ateliers. Ce qui a amené certains apprenants à remédier les insuffisances linguistiques, renforcer les acquis de base et à consolider les compétences déjà installées* », a affirmé Ombrax Ondzongo, un encadreur. Les enfants ont exprimé aussi leur satisfaction par le biais de Georgina Safou Niongo. « *Cet atelier ô combien indispensable et important nous a permis de parfaire nos connaissances en langue française, notamment en orthographe, grammaire, conjugaison et vocabulaire. Et nous espérons que ces connaissances acquises nous aideront pour nos prochaines classes et à l'avenir dans notre parcours scolaire* », a-t-elle indiqué.

Hervé Brice Mampouya

CÉLÉBRATION

Les Ponténégrins interprètent diversement la journée mondiale des animaux

Chaque année, la communauté internationale fête le 4 octobre la journée mondiale de tous les animaux, qui vise surtout à protéger des espèces en voie de disparition.

Lorsqu'on interroge certains Ponténégrins sur la philosophie de la journée mondiale des animaux, rares sont ceux qui rejoignent son idéal. « *Pourquoi cette journée ? Est-ce que l'animal est aussi important pour qu'il soit célébré ? À votre question de savoir ce que vise cette journée, je dirai peut être qu'elle vise à conserver des animaux* », propos d'un Ponténégrin travaillant dans une mairie d'arrondissement. Le jour du 4 octobre a été choisi pour célébrer cette journée lancée depuis 1931 lors d'une convention d'écologistes à Florence pour protéger les espèces menacées. Elle marque le jour de la fête du saint patron des animaux, saint François d'Assise.

Hormis sa mission principale qui est celle de protéger des espèces animales en voie de disparition, il y a aussi d'autres, notamment célébrer la vie animale sous toutes ses formes, la

relation de l'humanité avec le règne animal, reconnaître les divers rôles que les animaux jouent dans la vie des humains et être reconnaissant les animaux qui enrichissent la vie des êtres humains.

Pour Gilbert Ipebolo, qui était chasseur dans une contrée du Kouilou, cette journée visant à protéger tous les animaux est une bonne chose. Et elle a le même rôle que la mesure de la fermeture de la chasse pendant un temps pour permettre aux espèces animales de se multiplier.

L'ONU et les espèces en voie de disparition

On note que cette journée fait partie des nombreuses journées dont les Nations unies sont inspiratrices. La particularité de celle-ci est que le site internet des Nations unies ne parle pas de la journée proprement dite mais il propose des sujets forts documentés sur différents animaux en danger. L'ONU travaille donc pour protéger les espèces en voie de disparition, notamment le tigre, le panda, l'éléphant et bien d'autres.

Faustin Akono



Photo de famille après la remise des diplômes et kits scolaires aux enfants crédit photo Adiac

RETOUR DE LA PAIX DANS LE POOL

Denis Sassou N'Guesso assure les sages et notables

A l'initiative des sages et notables du département du Pool, le président de la République, Denis Sassou N'Guesso a eu le 3 octobre à Brazzaville, une séance de travail avec leurs représentants. Au centre des échanges : étudier les voies et moyens du rétablissement de la paix et la sécurité dans ledit département où sévissent depuis près de dix-huit mois des bandits armés à la solde de Frédéric Bintsamou alias Pasteur Ntoumi.

est donc la bienvenue », a déclaré Denis Sassou N'Guesso.

Par ailleurs, le chef de l'Etat a rappelé à son auditoire que la crise du Pool n'est pas une affaire politique. Il s'agit, a-t-il précisé, d'une crise humanitaire et sociale, parce

que Ntoumi a soutenu le candidat Guy Brice Parfait Kolelas sorti deuxième à l'élection présidentielle. Ce dernier vaque tranquillement à ses occupations. Il siège à l'Assemblée nationale. Je me demande donc la motivation profonde qui justifie le retranchement de Ntoumi et son basculement dans la violence aveugle. Vous qui êtes avec lui dans le Pool, vous devez assurément connaître les principales raisons de sa rébellion », a indiqué le chef de l'Etat. Par ailleurs, le président de la République a pris le ferme engagement de créer des conditions pour la sortie des forêts des ninjas. Ils doivent, a-t-il insisté, sortir avec leurs armes, même les calibres douze pour que l'Etat les rachète et leur permette d'avoir un peu d'argent en vue de se réinsérer socialement.

« Nous allons tous nous mettre à l'œuvre pour créer des couloirs humanitaires sécurisés. Je vous invite, vous qui connaissez les refuges des ninjas de Ntoumi, à aller les sensibiliser que le chef de l'Etat leur a dit de sortir des forêts. Personne ne sera tué. C'est la parole du père de la nation. D'ailleurs notre Constitution interdit la peine de mort. Je vous parle avec mon cœur ; parce que je suis sans papier devant moi », a indiqué Denis Sassou N'Guesso, avant de rappeler que la violence sous toutes ses formes ne contribue guère au développement d'un pays.

Prenant la parole à son tour, l'évêque de Kinkala Louis Portella Mbuyu a rappelé les peines que subissent les populations du Pool du fait de l'insécurité créée par les miliciens de Ntoumi. Il a indiqué en outre que les ministères de la Défense nationale, de l'Intérieur et de l'Action sociale devraient s'impliquer considérablement dans la recherche des moyens devant conduire au rétablissement de la situation sécuritaire et sociale dans cette partie du pays.

De son côté, le représentant des sages, Dominique Loubassou a insisté sur la nécessité de mettre en place un comité de suivi devant contrôler la mise en œuvre des opérations conduisant au rétablissement de la paix dans le Pool, à savoir entre autres l'ouverture des couloirs humanitaires sécurisés ; la libre circulation des biens et des personnes ; l'ouverture du trafic sur le Chemin de fer Congo océan ; le retour des populations déplacées dans leurs villages et la sortie des forêts des jeunes égarés.

Le représentant des notables, Paul Goma, a mis l'accent sur la situation de précarité dans laquelle se trouvent les populations affectées par la crise humanitaire et sociale. Il a fait savoir en outre à l'assistance que le département du Pool ne constitue pas une entité à part de la République du Congo. Ainsi, a-t-il indiqué, la situation dramatique que vit cette partie du pays doit interpeller tous les Congolais.

Roger Ngombé



Les sages et notables du Pool (DR)

Après avoir suivi les interventions de l'évêque de Kinkala Monseigneur Louis Portella Mbuyu ; des sages et des notables, le président de la République, Denis Sassou N'Guesso, a affirmé avoir pris bonne note de leurs doléances, avant de les remercier pour cette initiative qui n'est que la réponse à l'appel qu'il avait lancé aux ressortissants du Pool lors de son message de vœux à la nation. Le chef de l'Etat a pris l'engagement

d'œuvrer pour la sortie des forêts de ces jeunes égarés.

« Il y a deux semaines, avant que vous ne preniez cette initiative, les ministres de la Défense nationale ; de l'Intérieur ; le directeur de cabinet du chef de l'Etat ainsi que le ministre délégué chargé de la Réinsertion des ex-combattants avaient déjà engagé une démarche dans le sens de la sortie des forêts des ninjas. Votre initiative

que, a-t-il renchéri, peu avant l'élection présidentielle, Ntoumi était ministre délégué chargé des réparations des séquelles de guerres, donc collaborateur du président de la République. On ne sait trop comment, a dit le chef de l'Etat, Ntoumi a choisi, sans motif réel, de répartir dans les forêts du Pool, alors qu'il n'était pas candidat à la dernière élection présidentielle.

« A ma connaissance, je sais

Le Makoko menace de faire réagir le Nkwembali

Au cœur de l'audience accordée aux sages et notables du Pool, mardi 3 octobre, au Palais du peuple, par le président de la République, Denis Sassou N'Guesso, il y a eu des engagements en faveur de la paix, mais aussi des avertissements émanant des dépositaires du pouvoir ancestral.

Parole du roi des Tékés : « si ces enfants « égarés » retranchés dans le département du Pool depuis plus d'une année ne renoncent pas à la violence pour regagner la nation dans la tranquillité, les foudres du Nkwembali s'abatront sur eux sans délai », a averti sa majesté Auguste Ngempio dans un message lu par sa délégation à l'audience accordée par le président de la République, Denis Sassou N'Guesso, aux sages et notables du Pool, mardi 3 octobre, au Palais du peuple.

Par enfants « égarés », le roi Makoko faisait allusion aux ninjas-nsiloulous, adeptes de Frédéric Bintsamou, qui ont pris les armes et commettent des actes crapuleux au nom d'une revendication politique difficile à cerner. Dans la royauté téké, le Nkwembali, totem et esprit divin, incarne au plan moral et culturel, l'essentiel de la norme sociale à la violation de laquelle le contrevenant s'expose aux pires réprimandes, aux inexcusables châtements.

Pour voir que le Makoko est à peu près au bout de sa tolérance vis-à-vis des ninjas-nsiloulous et de

leur chef, il faut dire que le roi n'a presque jamais invoqué la réaction du Nkwembali depuis le déclenchement de la crise du Pool, le 4 avril 2016. Même lorsque le président de la République avait reçu toutes les notabilités congolaises, le 28 novembre, toujours au Palais du peuple, Auguste Ngempio restait mesuré. Ce jour-là, il y avait le Makoko, mais aussi le Mâ Loango et le Ng'ambom' de Mbaya.

On avait cru que ces jeunes « égarés », entendraient la voix de la raison et reviendraient à la République prendre la place qui leur revient. Rien n'y est fait. Ils ont poursuivi les exactions, mais peut-être qu'il y en a qui se rendent compte qu'ils suivent une voie sans issue. C'est en leur direction, sans doute que la nation doit se montrer réceptive. A condition, le chef de l'Etat l'a déclaré avec insistance ; à condition qu'ils rendent les armes qui leur permettent de commettre viols, vols, braquages, destructions de biens publics et privés. Chose inédite aussi, ce rituel auquel se sont livrés les sages et notables du Pool à l'unisson. Usant des arcanes

et quelques autres instruments de leur terroir recelant tant de secrets qu'ils lui ont partagés.

On a l'impression, en effet, que les ninjas-nsiloulous qui s'obstineront

leur arrivera.

A vrai dire, les sages, les notables ainsi que toutes les bonnes volontés ayant à cœur la situation du Pool ont du pain sur la planche, car cela



de leur tradition, ils ont scellé une alliance avec le président de la République, ému comme l'a été l'assistance, avec qui ils ont échangé plus que des symboles : ce tapis rouge sur lequel ils l'ont invité, cette gourmante qu'ils lui ont fait porter, noix de kola

dans la violence ne pourront s'en prendre qu'à eux-mêmes. Le temps est venu pour eux d'emprunter les couloirs humanitaires qui seront ouverts pour la circonstance afin qu'ils retrouvent une vie normale. Le chef de l'Etat l'a dit et répété : à ceux qui suivront la voie de la raison, rien ne

ne se résume pas qu'aux engagements solennels pris devant le président de la République. Par le passé, de telles promesses avaient été faites qui sont restées lettre morte. Il faut maintenant passer aux choses sérieuses pourrait-on dire.

Gankama N'Siah